

ATTENTAT CONTRE ZAGHLOUL

premier ministre d'Egypte

Un étudiant nationaliste lui tire un coup de revolver sur le quai de la gare du Caire et le blesse légèrement à la poitrine

Londres, 12 juillet (dép. Petit Paris.). — De bonne heure, dans l'après-midi, parvenant au Caire, la nouvelle que Zaghoul pacha, premier ministre égyptien, avait été victime d'une tentative d'assassinat.

Le premier ministre, qui se disposait à partir pour Alexandrie, venait de descendre d'auto en face de la gare et, entouré de nombreux partisans, s'apprêtait à monter dans son compartiment, lorsqu'un redoublement d'enthousiasme le força à distribuer, de droite et de gauche, des poignées de main.

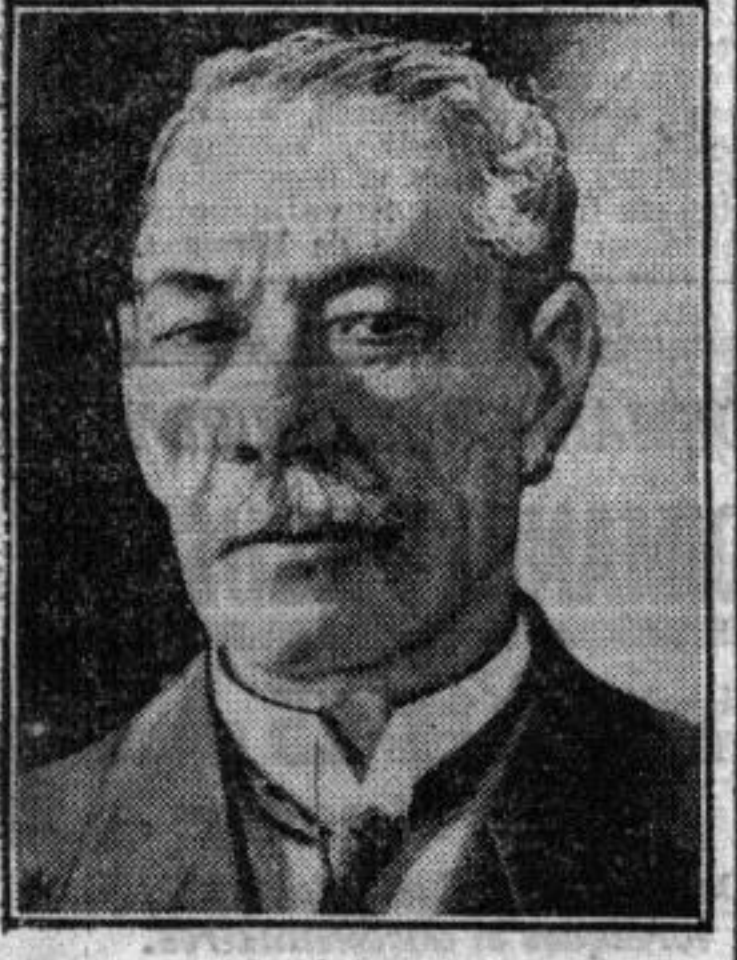
A quelques pas de là se tenait un étudiant, dont personne d'ailleurs n'avait remarqué la présence. Soudain, comme le premier ministre se trouvait découvert, une détonation retentit et l'on vit Zaghoul chanceler et porter la main à sa poitrine. On se précipita à son secours et, avec d'extrêmes précautions, on le porta sur un fauteuil en lui soutenant la tête avec des coussins ; en même temps on appela d'urgence un docteur qui, à son arrivée, constata que la balle, de petit calibre du reste, s'était logée juste à côté du poumon droit.

Souriant, le premier ministre s'efforça de rassurer ses amis et leur déclara que sa blessure n'était pas grave.

Le meurtrier

Pendant qu'on soignait le blessé, la foule, que cet attentat avait exaspérée, s'était jetée sur le meurtrier et ne l'avait abandonné que sur l'intervention vigoureuse de la police. A demi lynché et saignant abondamment, l'assassin fut immédiatement incarcéré.

Le meurtrier est un étudiant en médecine, de nationalité égyptienne, âgé d'une vingtaine d'années, qui a fait une partie de ses études à Berlin et appartient au parti nationaliste. On affirme qu'il a déjà tenté par trois fois d'approcher le premier ministre, sous prétexte de lui trans-



Zaghoul pacha

mettre des messages de sympathie berlinoise, mais il s'est toujours vu refuser l'audience qu'il sollicitait.

L'agresseur reproche à Zaghoul d'être conciliant à l'égard des Anglais

Un message Exchange Telegraph du Caire, reçu en dernière heure, révèle que l'auteur de l'attentat contre Zaghoul pacha a avoué qu'il avait eu l'intention bien arrêtée de tuer le premier ministre égyptien. Il voulait empêcher Zaghoul pacha de se rendre à Londres, auprès du gouvernement britannique, pour discuter avec ce dernier des intérêts égyptiens.

L'étudiant reproche au premier ministre égyptien d'avoir déclaré publiquement que les Anglais étaient des adversaires raisonnables et loyaux.

M. HERRIOT PARTIRA MARDI MATIN POUR LONDRES

M. Herriot, président du Conseil, accompagné de la délégation française à la conférence de Londres, partira mardi matin, à dix heures, pour Calais et Londres.

LES IMPOTS ONT FOURNI DEUX MILLIARDS DE PLUS-VALUE DANS LE PREMIER SEMESTRE

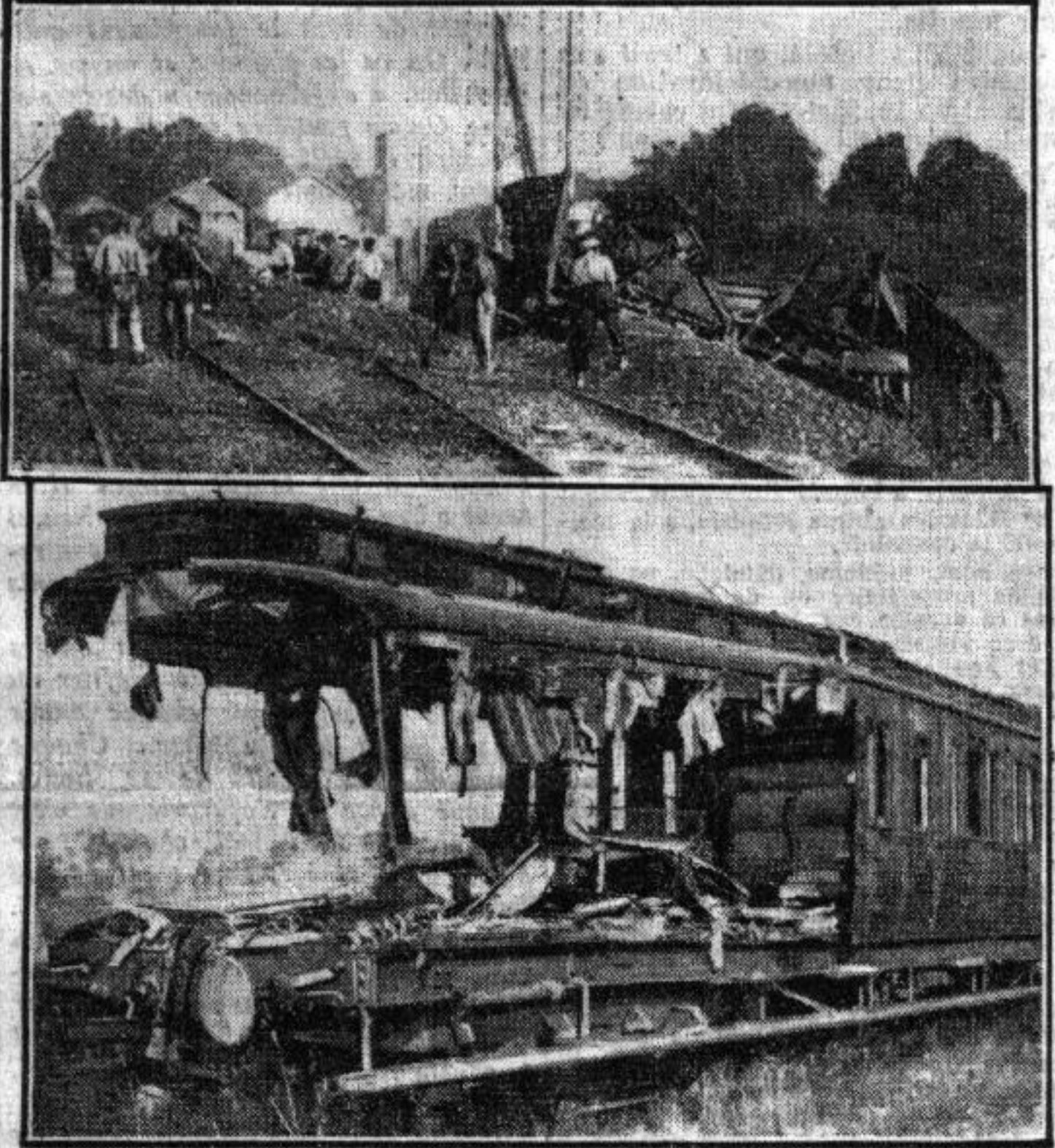
Les recouvrements opérés pendant le mois de juin dernier, au titre du budget général, se sont élevés à la somme globale de 2.122.133.400 francs. Dans ce total, les ressources exceptionnelles, les recettes d'ordre et les produits divers entrent pour 120.959.500 fr., dont 76.202.300 francs pour la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre.

Les recettes normales et permanentes ont donc atteint 2.001.173.900 francs, somme qui présente, par rapport aux recouvrements du mois de juin 1923, une augmentation de 536.604.200 francs. Pour les six premiers mois de l'année, l'accroissement s'élève à 2.544.267.000 francs. L'ensemble des encaissements réalisés pendant le premier semestre de 1924 au titre de cette taxe atteint un total de 1.905.410.000 francs, présentant, par rapport aux évaluations, une plus-value de 413.071.000 francs (28 0/0) ; ce total accuse, en outre, par rapport aux recouvrements des deux semestres de 1923 des augmentations s'élevant à 526.158.000 francs (soit 38 0/0) pour le premier semestre et à 268.861.000 francs (soit 46 0/0) pour le second.

COLLISION EN GARE DE VITRY-LA-VILLE LE RAPIDE STRASBOURG-PARIS TAMPONNE UN TRAIN DE MARCHANDISES

IL Y A CINQ MORTS ET SEIZE BLESSÉS

LE FACTEUR ENREGISTRANT DE LA GARE EST ARRÊTÉ



En haut : l'endroit où s'est produit l'accident. On voit (à droite) les wagons du train de marchandises renversés dans le fossé. Au-dessous : un des wagons déformés du train tamponneur

Châlons-sur-Marne, 12 juillet (de notre envoyé spécial.). — Un grave accident de chemin de fer, dont les causes ne sont pas encore nettement déterminées et qui s'apparente à celui qui est survenu, il y a quelques mois, à Ville-en-Tardenois, près d'Épernay, s'est produit, hier matin, au petit jour, à cent mètres de la gare de Vitry-la-Ville.

Le train de marchandises O. P. 7, chargé de charbon en provenance de la Sarre, manœuvrait en gare, quand un employé constata qu'une boîte d'essieux chauffait dangereusement. Il fut décidé de faire différer le départ du train. Pour amener ce wagon au quai de marchandises de la gare, le convoi fut coupé en deux, cependant que la queue était refoulée sur une voie de garage ; la tête empruntant la voie amenait le wagon au quai, où il était rapidement détaché. Il était alors 3 h. 30 du matin et c'est peu après que se produisit l'accident.

Bien que prévu le passage d'un train, un rapide supplémentaire, le 38 bis, venant de Strasbourg, se dirigeant sur Paris, l'employé qui dirigeait l'opération, M. Maurice Starck, chef du service de nuit de Vitry-la-Ville, crut avoir encore le temps de manœuvrer et de rattachier les deux tronçons du convoi avant le passage du rapide, dont l'heure de passage était, cependant, imminente.

Il ordonna donc la manœuvre et la machine s'engagea sur la voie principale, refoulant une rame de huit wagons. A ce moment surgit à trois cents mètres à peine, masqué par une courbe légère, le 38 bis, conduit par le mécanicien Nicolas Huot, et le chauffeur Bolot. D'habitude, le rapide passe en gare de Vitry-le-François à quatre-vingts à l'heure, mais le rapide, dont la marche avait été cependant réduite par un signal avertisseur situé à quelques centaines de mètres de la gare, n'en avait pas moins repris de la vitesse. Le mécanicien Huot avait aperçu le signal à voie libre. Son allure n'excédait pas cependant quarante-cinq à l'heure, et c'est à cette circonstance qu'on doit de n'avoir pas à déplorer un accident plus terrible.

Soudain, en effet, le mécanicien du rapide aperçut à moins de 250 mètres la masse sombre du train de marchandises. L'arrêt était inévitable. Toutefois, gardant pleinement son sang-froid, le mécanicien renversa la vapeur et freina, mais la distance était trop courte. Le choc fut effroyable. Les deux trains se télescopèrent. Littéralement réduits en miettes, les wagons du train de marchandises monteront les uns sur les autres, s'élevant à la hauteur d'un second, broyant le serre-frein, M. Marcel Bourgoin, du dépôt de Châlons, qui, pris entre les montants de deux wagons, eut une jambe arrachée et fut tué sur le coup. Il n'était pas malheureusement la seule victime. Sur la locomotive du 38 bis, que ses deux occupants avaient eu le temps d'abandonner en sautant rapidement sur la voie, étaient venus s'emboîter, réduits en accordéon, le fourgon et une voiture mixte de première et de seconde et une autre voiture de seconde.

Et cependant que les premiers blessés, immédiatement pansés, s'éloignaient en auto dans la direction de Châlons, arrivaient MM. Brisac, préfet de la Marne et le général Pougin, etc.

Expédié en toute hâte de Châlons, un train de secours chargé d'un puissant matériel arrivait également et, sous la direction de l'inspecteur divisionnaire Mausuy et de l'inspecteur principal Bouffé, des travaux de sauvetage commençaient. Des débris furent dégagés les victimes, au nombre de vingt et un.

On a à déplorer cinq morts et seize blessés. En voici la liste :

Morts

MM. Marcel Bourgoin, serre-frein du train tamponné, 29 ans, 12, route de Reims, à Châlons ; Robert Speich, 43 ans, 2, rue de Neuville, à Strasbourg ; Louis Naude, marchand des logis au 311 d'artillerie légère portée, S. P. 109 ; Roger Bréchereau, 21 ans, du 158 d'infanterie à Strasbourg ; Mme Naude, demeurant à Garmesheim, morte en arrivant à l'hôpital civil.

Blessés

M. Charles Choclet, 45 ans, domicilié à la Jonchère (Haut-Vienne), entorse au pied gauche ; Mlle Raymonde Girod, 27 ans, 19, rue Sainte-Marie, à Nancy, amputation de la cuisse gauche ; M. Camille Speich, 38 ans, 2, rue Neuville, à Strasbourg, contusions multiples ; M. Gabriel-Jean Torlotting, 21 ans, 35 et 37, West 23^e rue, New-York, entorse au pied gauche ; M. Charles Heisser, 45 ans, ouvrier à Bollwiller, fracture de l'avant-bras gauche ; Mme Guilloux, 41, rue des Rosiers, à Alfortville, luxation de la hanche gauche, deux côtes fracturées ; Joseph Fiechant, 1, rue de la Paix, Strasbourg-Bischheim, graves contusions ; Mme Fiechant, née Marianne Chaviers, 26 ans, amputation de la jambe gauche, fracture compliquée de la jambe droite ; Mme veuve Lavigne, née Larose, 64 ans, à Garmesheim, fracture de la jambe droite et contusions ; M. Léon Maloiole, 33 ans, conducteur du train, 4, rue du Général-Favre, à Nancy, fracture de la clavicule gauche ; M. Gilbert Pourcelle, 24 ans, du 2^e d'artillerie, à Haguenau, broiement du pied et de la cheville droite, fracture de la jambe gauche, contusions multiples ; M. Antoine Salomine, 23 ans, 17^e bataillon de chasseurs à pied à Wissembourg, écorchement du tibia droit avec large plaie externe ; M. Jean Lambert, 21 ans, 12^e d'artillerie lourde à Haguenau, fracture transversale de la jambe droite, plaie au pied gauche ; M. Ernest Bréchet, 20 ans, du 2^e d'artillerie lourde à Haguenau, contusions multiples ; MM. Robert Roger, 20 ans, et Henri Narcowski, du même régiment, contusions légères tous deux.

Mais le spectacle le plus émouvant fut certainement celui de la découverte du jeune soldat du 158 d'infanterie Roger Bréchereau. Il avait les jambes engagées dans des barres de fer littéralement tibreouchonnées qui le coinceaient contre le châssis du wagon. Le malheureux, qui avait les bras écrasés et les chevilles brisées, ne pouvait pas une plainte. Avec d'innombrables précautions, on tenta de le dégager. Pendant près de quatre heures que dura la délicate opération, le jeune homme, qu'on soutenait à l'aide de poutres, suivit les efforts de ses sauveteurs qui, à l'aide d'un chalumeau, coupèrent les liens de fer qui l'enserraient et répondait avec le plus grand calme aux encouragements de M. Brisac, du général Pougin et du docteur Carivene.

A huit heures, sorti de sa terrible position, le jeune soldat fut placé dans une camionnette et conduit à l'hôpital militaire de Châlons. Il expirait dès les premières heures de l'après-midi.

L'enquête

MM. Mauraud, procureur de la République, et Prévoist-Amann, juge d'instruction, commencent leur information judiciaire. Après avoir entendu MM. Huot et Bolot, mécanicien et chauffeur du train tamponneur, qui affirment avoir trouvé la voie libre, les magistrats ont longuement interrogé M. Starck, qui commandait la manœuvre.

A l'issue de cet interrogatoire qui fit apparaître sa responsabilité, cet employé a été inculpé d'homicide involontaire et placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Châlons. Mais ce ne serait pas, dit-on, le seul responsable. Les techniciens estiment que le chef de manœuvre pouvait se croire couvert par les signaux et ils recherchent dans quelles circonstances ceux-ci ont pu se trouver ouverts, donnant ainsi la voie libre au 38 bis et provoquant l'accident. On peut, des lors, préjuger, que des inculpations, et des plus graves, seront envisagées.

LES DEUX CHAMBRES SONT EN DÉSACCORD SUR LA QUESTION DES LOYERS

La Chambre ayant repris son texte primitif, la Haute Assemblée dans l'impossibilité où elle était de statuer dans la soirée d'hier, s'est ajournée au 31 juillet. D'ici là la commission sénatoriale aura préparé, espère-t-on, un projet transactionnel

MAIS IL N'Y AURA PAS D'EXPULSIONS AVANT LE VOTE DÉFINITIF DE LA LOI

Le Sénat avait voté dans sa séance d'hier matin le projet de loi déjà adopté par la Chambre et qui a pour objet de « compléter la législation sur les locaux d'habitation et des locaux à usage commercial, industriel et professionnel ». Le rapporteur, M. Morand, avait exposé brièvement le mécanisme de la nouvelle loi tel qu'il résulte des modifications apportées par la commission de législation civile aux dispositions votées par la Chambre.

Mais ces modifications, le débat terminé, étaient si importantes, si profondes que le projet avait dû être renvoyé devant la Chambre.

La Chambre revient à son texte primitif

M. André Hesse, président de la commission, fait remarquer quand le projet sur les loyers retour du Sénat, est soumis de nouveau à la Chambre dans la séance de l'après-midi que, pour la prorogation, le Sénat a substitué le caractère facultatif à la prorogation de plein droit votée par la Chambre.

Pour les locaux commerciaux et professionnels, le Sénat n'a accepté la prorogation que pour les locaux attenants à l'habitation et faisant l'objet d'un même bail.

Enfin, pour les étrangers, le Sénat se réfère aux dispositions inscrites dans les lois antérieures.

Le rapporteur, M. Pierre Laval, déclare que, pour ne pas retarder le vote du projet, la commission accepte le dispositif prévu par le Sénat pour la prorogation facultative, mais elle présente un nouveau texte qui précise que, dans le délai de trois mois prévu pour faire valoir le droit à la prorogation, il ne sera procédé à aucune expulsion.

La commission n'accepte pas la limitation du bénéfice de la loi aux locaux commerciaux « attenants à l'habitation » et formant avec elle un même bail. Elle propose de supprimer cette limitation.

M. Rollin donne son adhésion aux conclusions de la commission.

M. Garchery s'élève contre les complications de procédure qu'entraînerait le dispositif prévu par le Sénat pour la prorogation et il demande qu'on revienne au principe de la prorogation de plein droit.

M. PUECH. — La commission laisse-t-elle à la prorogation le caractère facultatif ?

M. LAVAL. — Oui, le locataire aura trois mois pour faire valoir sa demande de prorogation. Pendant ces trois mois, il ne pourra être procédé à des expulsions.

M. PUECH. — Que se passera-t-il, le 15 octobre, au terme des trois mois ?

M. LAVAL. — Si le locataire a fait valoir sa demande dans le délai de trois mois, la prorogation lui sera accordée ou refusée.

M. PUECH. — Alors, aussitôt après la décision du juge il pourra y avoir des expulsions ?

M. René Renoult insiste pour que la Chambre se rallie au dispositif transactionnel prévu par la commission.

M. PUECH demande quelle sera la situation du locataire qui aura sollicité la prorogation dans les trois mois et dont la demande aura été rejetée.

M. LAVAL. — D'ici le 15 octobre, il n'y aura aucune expulsion.

Nous pourrions prévoir un délai de six mois durant lequel il n'y aurait pas d'expulsion.

M. PUECH. — D'accord.

M. BÉROUGE. — La Chambre n'a qu'à rester sur ses positions. Je vous demande de maintenir la prorogation sans procédure, sans cela il n'y a pas de loi. (Applaudissements.) Fixons la prorogation de droit pour six mois.

M. LAVAL. — La commission accepte les six mois de plein droit.

M. BÉROUGE. — Et après les six mois ?

M. LAVAL. — Dans les six mois, le locataire devra demander la prorogation pour la suite.

Après observations de MM. Robie, Lefas et Cluzel, la discussion générale est close.

M. Garchery demande par amendement de reprendre son texte primitif de l'article premier instituant la prorogation de plein droit jusqu'au 1^{er} janvier 1926.

M. Hesse redoute qu'un tel retour en arrière rende impossible l'accord avec le Sénat. Il repousse l'amendement.

L'amendement Garchery est voté par 258 voix contre 253.

M. Hesse demande en conséquence à la Chambre de voter purement et simplement le texte primitif qu'elle avait voté en première discussion.

Le président met aux voix le texte du projet voté par la Chambre dans sa première discussion. L'ensemble de ce texte est voté.

POUR HATER LE VOTE DE LA LOI D'AMNISTIE

A LA DEMANDE DE M. HERRIOT LA CHAMBRE DECIDE DE SIEGER SANS DESEMPARER

LE SENAT EXAMINERA LE PROJET AVANT LES VACANCES

M. Herriot est intervenu, hier, à la Chambre et au Sénat, à propos du projet d'amnistie.

Aux députés, le président du Conseil a demandé de s'engager sans désemparer pour en finir avec la loi dont la discussion se poursuit lentement depuis plusieurs jours déjà. Aux sénateurs il a déclaré : « répondant à une question de M. Milan — qu'il leur demanderait de se prononcer sur cette loi avant la clôture de la session. »

C'est dans la séance du matin que le président du Conseil a demandé à la Chambre d'en terminer avec le projet d'amnistie, afin qu'il soit voté au plus tôt dans les deux Assemblées.

« Le gouvernement, dit-il, est obligé de se rendre mercredi à Londres et il prie donc la Chambre d'achever le débat sur l'amnistie avant le départ des ministres et, pour cela, de s'engager au besoin ce soir, demain, et, s'il est nécessaire, lundi et mardi. (Applaudissements à gauche.) Pendant la conférence de Londres, les travaux de la Chambre seraient suspendus. »

La Chambre, après avoir siégé matin et soir, a décidé de tenir une séance de nuit. A minuit, l'article premier du projet n'était pas encore complètement adopté.

Au Sénat

M. Herriot a paru hier un moment au Sénat pendant la séance. Alors, profitant de la présence du président du Conseil, M. Milan lui demanda si la Chambre aurait bientôt terminé la discussion de l'amnistie et s'il comptait déposer un projet sur le bureau du Sénat avant la séparation des Chambres.

M. Herriot répondit : « Le projet de loi sur l'amnistie comporte un grand nombre d'amendements et sa discussion se poursuit dans des conditions difficiles. L'intérêt général est que la loi soit votée le plus rapidement possible ; le gouvernement espère que la Chambre voudra bien terminer demain l'examen du projet. »

Le Sénat devra, de son côté, interrompre ses travaux pendant la conférence de Londres. Pendant que cette conférence sera réunie, la commission spéciale pourra étudier l'affaire. Je demanderai alors au Sénat de se prononcer avant la clôture de la session, c'est-à-dire avant les premiers jours du mois d'août, car il y a intérêt à ne pas prolonger une agitation qui risque d'abîmer à des surenchères.

M. Boivin-Champeaux, président de la commission de législation civile, et son rapporteur, M. Poulle, acquiescent au désir du président du Conseil.

La commission, dès qu'elle aura reçu le projet, l'étudiera très soigneusement. Un rapport sera rédigé aussitôt et la discussion pourra être commencée dès le 1^{er} août, au plus tard.

UN BOLIDE SUR LA ROUTE

L'Anglais Eldridge, sur voiture Fiat, roule à 235 kilomètres à l'heure



En haut, Eldridge et son mécanicien. Au-dessous : leur Fiat (A : la troisième pose, le compte rendu de cette prouesse.)

LE TOUR DE FRANCE

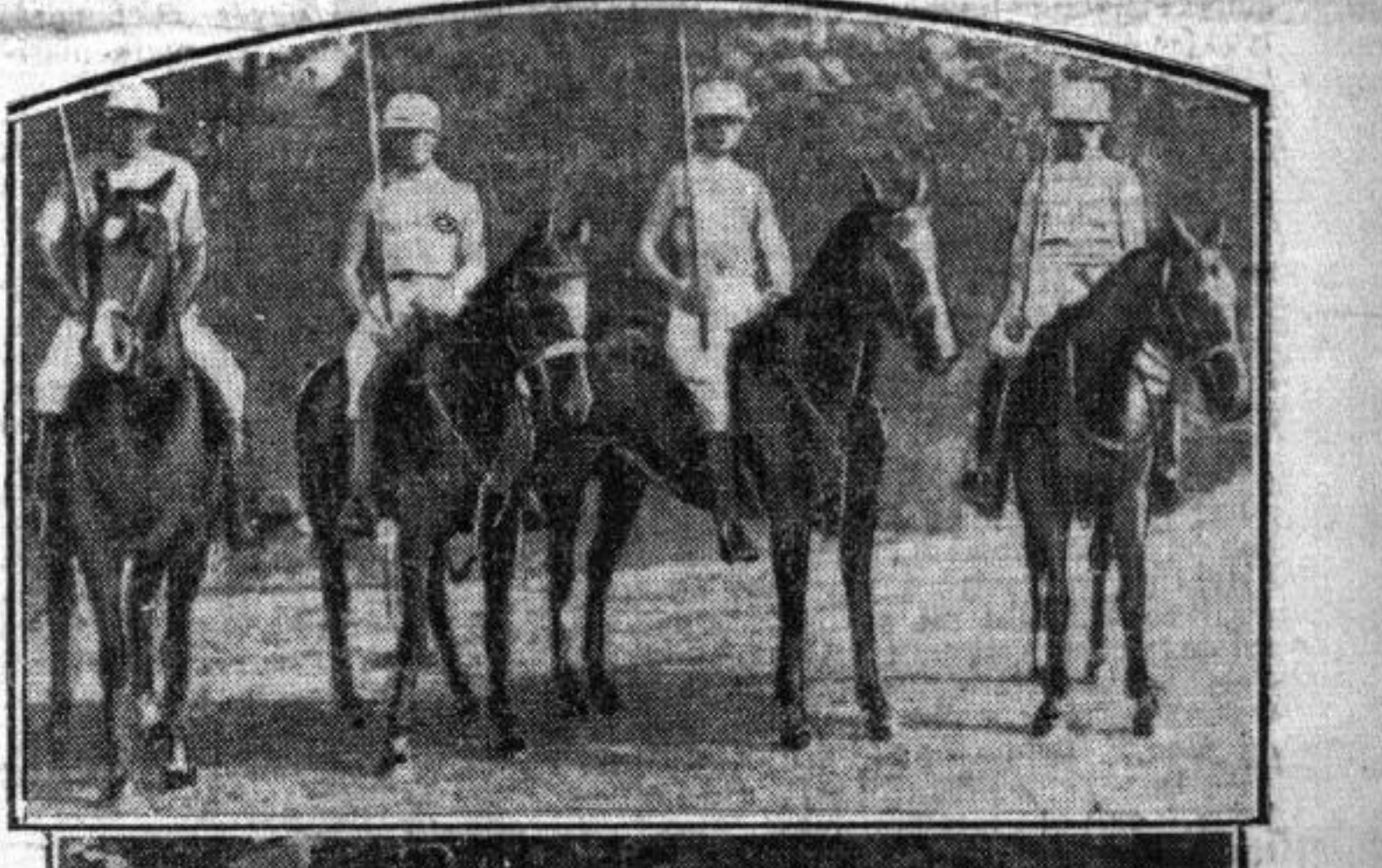


FRANZ
le vainqueur de la onzième étape (Voir à la quatrième page l'article de notre envoyé spécial et les résultats)

DEUX GRANDES ÉPREUVES HIER AUX OLYMPIQUES

LE CROSS COUNTRY GAGNÉ PAR NURMI (FINLANDE) LE DECATHLON GAGNÉ PAR OSBORNE (AMÉRIQUE)

LE TOURNOI DE POLO S'EST TERMINÉ PAR LA VICTOIRE DE L'ÉQUIPE ARGENTINE



L'Australien Winters, qui a remporté la victoire dans le triple saut, franchissant 15 m. 52 et battant le record du monde qui appartenait précédemment à l'américain J. A. Hearn, par 15 m. 510.



L'Américain Osborne, vainqueur du décathlon, avec un total de 7.710 points. Cette épreuve porte sur dix sports et est le véritable critérium de l'athlète complet.



En haut : l'équipe de l'Argentine qui a remporté la victoire dans le tournoi de polo. Au-dessous : un passage de l'épreuve de cross-country gagnée par le Finlandais Nurmi. En bas : Nurmi à l'arrivée.

HIER :

Trois finales : Cross-country, 10.000 mètres : 1. Nurmi (Finlande), l'équipe de Finlande (Nurmi, Rifola, Lemmela).

Triple saut : 1. Winters (Australie), 15 m. 52 ; 2. Osborne (États-Unis), 15 m. 510.

Records du monde battus : Triple saut, 15 m. 52 par l'Australien Winters (ancien record : 15 m. 51) ; 400 mètres relais (4x100) : Grande-Bretagne et Hollande, 42" ; Amérique 41" 1/5 (ancien record 42" 1/5).

Ce qu'on fait les Français : Cross-country : l'équipe de France se classe troisième (Lauvaux 5^e, Gaston Henet 10^e, Norland 11^e).

Courses de relais (4x100 et 4x400) : les équipes de France sont qualifiées pour les finales.

Atletisme. — A 15 heures, au stade de Colombes : lancement du disque ; 400 m. relais (demi-finales et finale) ; 10.000 m. marche (finale) ; 2.000 m. par équipes (finale) ; 1.000 m. relais ; A 17 heures : départ de la course de Marathon.

Aviron. — A 14 h. bassin d'Argenteuil : première réunion du tournoi d'aviron.

Escrime. — A 9 heures et à 14 heures, au stade de Colombes : premières demi-finales du tournoi de sabre.

Lawn-Tennis. — A 10 h. et à 14 h. au stade de Colombes (annexe) : simple messieurs.

Natation. — A 9 h. et à 21 h. au vélodrome d'Hiver : suite du tournoi de lutte libre, au stade de Colombes ; premières demi-finales du tournoi de sabre.

Water polo : Italie contre Suède ; Hongrie contre Grande-Bretagne ; France contre États-Unis.

UNE CHALEUR ACCABLANTE A SÉVI HIER SUR PARIS

Elle a causé plusieurs accidents sérieux, mais n'a pas nu aux fêtes préliminaires du 14 juillet, qui ont connu leur habituel succès.

La chaleur fut, hier, à Paris, accablante. On ne rencontrait par les rues que gens s'épongeant, le front, marchant lourdement, accablés par les trente ou trente-deux degrés qu'accusa, durant plusieurs heures, le thermomètre. Les cafés regorgèrent de clients, ils accueillirent, à n'en pas douter, la plus grande partie des Parisiens qui n'avaient pu se résigner à quitter leur bonne ville. Aux établissements de bains froids, on fit queue toute la journée. Le long des berges de la Seine, des gamins prirent joyeusement leurs ébats, partout où la profondeur du fleuve le permettait.

Vers le soir, bien que la température fût aussi suffoquante, la foule en liesse s'assembla à tous les carrefours, où les orchestres, juchés sur des estrades improvisées, faisaient rage. On dansa jusqu'à deux heures du matin, avec cet entrain qui ne se dément jamais les jours qui précèdent la fête nationale. La plupart des quartiers de la capitale étaient déserts avec un goût charmant. Signaux de façon toute particulière, les illuminations féériques du carrefour de la porte Saint-Denis et des grands boulevards, du rond-point de Longchamp, de la Folie-Méricourt, etc.

Malheureusement, plusieurs accidents, attribués à des cas d'insolation, ont attristé cette journée de joie populaire.

Mme Lescure, soixante-cinq ans, habitant place des Ecoles, à Malakoff, s'est évanouie rue de Rennes, en travers de la voie du tramway ; à Laennec ; rue Dauphine, M. Antoine Marchand, soixante et un ans, relieur, 5, rue de Pont-de-Lodi, a été frappé de congestion ; à la Charité ; M. Lucien Michel, trente-neuf ans, receveur à la T. C. R. P., s'est évanouie malade dans le tramway, rue de Tolbiac ; à la Pitié ; également transporté à la Pitié, Mme Viviant, trente-sept ans, rue de Belgique, à Meudon, frappée de congestion boulevard de l'Hôpital.

Pas si facile qu'on le croirait. Rien de plus fuyant, fluide et évanouissant que ces solides géants du sport. Partis des hauteurs du château de Roquencourt où toutes les races du monde viennent se fondre. Mais la Finlande, petit peuple isolé, face à la Baltique, la-haut près du pôle ? Pourquoi cette supériorité ? Ils doivent avoir une manière de vivre, une méthode, ces champions invincibles. Si on allait le leur demander ?

D'abord aux Américains. A tout seigneur...

Pas si facile qu'on le croirait. Rien de plus fuyant, fluide et évanouissant que ces solides géants du sport. Partis des hauteurs du château de Roquencourt où toutes les races du monde viennent se fondre. Mais la Finlande, petit peuple isolé, face à la Baltique, la-haut près du pôle ? Pourquoi cette supériorité ? Ils doivent avoir une manière de vivre, une méthode, ces champions invincibles. Si on allait le leur demander ?

D'abord aux Américains. A tout seigneur...

DERNIÈRE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU Petit Parisien ET DU Times

AVANT LA CONFÉRENCE DE LONDRES UNE NOUVELLE MANŒUVRE DE L'ALLEMAGNE CONTRE LE PLAN DAWES

La Zeit, organe de M. Stresemann réclame des garanties concernant l'évacuation de la Ruhr.

Berlin, 12 juillet (dép. Petit Paris.). La Zeit, organe de M. Stresemann, précise l'opinion gouvernementale d'après laquelle les nouvelles lois nécessaires pour l'application du rapport des experts n'entraîneront en vigueur que lorsque les ordonnances franco-belges auront été abrogées. Elle ajoute que, si on compte à Berlin à tenir compte des nécessités politiques du gouvernement français, il faut, en revanche, qu'on comprenne à Paris que le cabinet Marx-Stresemann ne pourra faire voter ces projets de lois que si l'appareil de la garantie de la cessation de l'occupation de la rive droite du Rhin.

Le gouvernement allemand est prêt à envisager et à discuter une évacuation à terme, mais il lui faut absolument la garantie de cette évacuation.

De cet exposé, il résulte que, depuis la visite de M. Mac Donald à Paris et son rapprochement du point de vue français, les milieux gouvernementaux allemands ont pris à l'égard du plan Dawes une attitude plus transigente qu'au début. C'est ainsi qu'ils exigent maintenant des garanties de libération militaire indépendamment de l'abrogation des sanctions économiques. Il va sans dire que ces exigences accrues ne sont qu'un bluff, attendu que la situation de l'Allemagne, dénuée de tout crédit, dépend, plus que tous les autres pays, de la solution qui lui apportera une aide financière importante et prompt.

LE DR MARX RÉCLAME LA PARTICIPATION DU REICH AUX NÉGOCIATIONS

Berlin, 12 juillet (dép. Havas.). Le chancelier Marx a prononcé, ce soir, un discours à une réception des journalistes allemands par le chef de la presse du gouvernement à la Wilhelmstrasse.

Après avoir parlé de la situation précaire dans laquelle se trouve l'économie allemande, M. Marx a déclaré que les espoirs de l'Allemagne concernant les propositions des experts ont fait place à des craintes.

Dès le début, dit-il, nous sommes rendu compte que la mise à exécution du rapport des experts ne pourrait être possible et efficace que si elle était précédée d'une nouvelle démonstration d'entente loyale, non seulement au point de vue économique, mais aussi au point de vue politique. Le gouvernement allemand s'était laissé guider par ce point de vue lors de la conférence de Londres, mais les révisions qu'il considérait le rapport des experts comme une base pratique en vue de la solution du problème des réparations.

M. Marx proteste ensuite contre la déclaration de M. Poincaré au Sénat selon laquelle le Reich n'a encore rien fait pour exécuter le plan des experts.

Nous pouvons croire vraiment que la conférence de Londres aura un caractère que celle des dernières années, qui ont rendu la situation toujours plus précaire. Je n'ai nullement l'intention de porter des jugements sur la conférence de Londres, à laquelle nous n'avons pas été invités jusqu'à présent.

Mais je dois constater que, par suite des accords conclus à Paris entre les représentants du Conseil français et anglais, certains espoirs que nous avions mis dans la conférence de Londres nous semblent être sérieusement menacés.

Si l'état d'esprit avec lequel nous espérons que la conférence de Londres ait été exécutée existe véritablement, les victoires victorieuses devront trouver tout naturel que l'Allemagne, alors qu'il s'agit de son existence économique nationale, doit enfin être autorisée à participer aux négociations comme partie jouissant de droits égaux.

Le chancelier déclare ensuite que le peuple allemand aspire à une entente loyale, mais ne pourrait avoir le courage d'accepter les lourds sacrifices qu'on lui demande s'il lui était imposés.

Ces sacrifices, dit-il, dépassent les charges du traité de Versailles et il ne peut pas accepter que s'il en reconnaît le but et la raison.

La condition que le gouvernement allemand met à l'exécution du rapport des experts est uniquement et seulement celle-ci.

Le plan des experts sera loyalement accepté et exécuté par tous les intérêts conformément à son contenu et à son esprit. Le gouvernement allemand ne fixe pas d'autres conditions pour l'acceptation du rapport.

LA DELEGATION ITALIENNE

Rome, 12 juillet (dép. Radio.). M. de Nava, ministre des Colonies; della Torretta, ambassadeur d'Italie à Londres; Pirelli, chef des experts italiens dans le comité Dawes, feront partie de la délégation italienne, dont M. de Stefani, ministre des Finances, sera le chef.

Sept experts accompagneront la délégation.

LES ETATS-UNIS ADHÉRERONT SOUS CERTAINES CONDITIONS A LA CONVENTION DE TANGER

Londres, 12 juillet (dép. Havas.). On mande de Washington à l'agence Reuter :

Les Etats-Unis ont fait savoir à la France et à la Grande-Bretagne qu'ils étaient disposés, sous certaines conditions, à adhérer à la convention de Tanger, signée à Paris le 16 décembre 1923. Ils voudraient des explications plus détaillées sur certains articles de cette convention qui affecte les droits américains dans la zone de Tanger.

LE FILM DU PARC DE VERSAILLES

Vienne, 12 juillet (dép. Havas.). Lorsque la nouvelle de l'arrestation des auteurs autrichiens qui avaient tourné un film dans le parc de Versailles est parvenue à Vienne, la légation d'Autriche à Paris a reçu de son gouvernement des instructions pour ouvrir une enquête et faire les démarches nécessaires auprès des autorités françaises.

Prague. — M. Titulesco, ministre de Roumanie à Londres, est arrivé à Prague, où il a conféré avec M. Duka au sujet de la conférence de Londres.

M. HUGHES S'EST EMBARQUE HIER POUR L'EUROPE

Contrairement aux déclarations officielles, le secrétaire d'Etat américain aurait à Londres et à Paris d'importantes conversations politiques.

Washington, 12 juillet. M. Hughes, secrétaire d'Etat, ainsi que deux membres de la mission du barreau américain, se sont embarqués aujourd'hui à bord du Berengaria à destination de l'Angleterre. M. Hughes a l'intention de rester à Londres jusqu'au 25 juillet et de repartir à cette date pour Paris. Le département d'Etat se refuse à donner de plus amples détails sur ce voyage.

On croit savoir cependant que le secrétaire d'Etat américain se rendra également à Berlin et qu'il retournera à Washington vers le milieu de septembre.

Dans les milieux bien informés, on n'attache aucun crédit à la déclaration selon laquelle M. Hughes et M. Mellon se rendraient en Europe à titre privé. On déclare que M. Hughes discutera à Londres officiellement de la situation politique tout entière. M. Mellon, assure-t-on, s'attachera à la question des dettes internationales.

Le condamné Vaquier fait des « révélations » qu'on tient secrètes

L'affaire aura, semble-t-il, des développements inattendus : un témoin mystérieux — une femme — a été longuement interrogé hier.

Londres, 12 juillet (dép. Petit Paris.). D'après certaines informations publiées ce soir à Londres, l'affaire Vaquier serait à la veille d'entrer dans une nouvelle phase. Au cours d'un entretien qu'il a eu avec son interprète, le major Watkin, le détenu aurait fait des déclarations d'une gravité telle que le directeur des poursuites criminelles aurait décidé de procéder d'urgence à certaines consultations avec la police.

On croit savoir que Vaquier aurait attiré l'attention de la justice sur l'importance d'une visite faite par lui à Londres antérieurement au crime. Les révélations du condamné auraient paru suffisamment importantes au directeur des poursuites criminelles pour justifier une conférence immédiate entre le chef de la police de Londres et M. Watkin.

A cette conférence fut également appelée une femme dont on ne révèle pas l'identité (certains journaux prétendent toutefois qu'il ne s'agit pas de Mrs Jones) et dont le témoignage avait déjà été recueilli vendredi dernier.

On croit savoir également que Vaquier aurait fourni sur certaines transactions financières des précisions nouvelles susceptibles de modifier la physionomie générale de l'affaire.

Vaquier, qui semble s'être ressaisi depuis sa condamnation, mange, dort et travaille. Levé dès six heures et demie, il se met immédiatement à sa table et rédige d'innombrables notes en vue de l'appel qui a résolu d'interjurer et dont son éloquent avocat sir Bennett Curran a bien voulu se charger.

M. LLOYD GEORGE CRITIQUE LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE AUX ETATS-UNIS

Londres, 12 juillet (dép. Radio.). Planant, cet après-midi, au cours d'une grande démonstration libérale organisée en plein air à Langley, M. Lloyd George a de nouveau rendu les conservateurs responsables de l'entrée des Français dans la Ruhr, « ce qui, par la suite, dit-il, provoqua l'état chaotique européen actuel ».

Cette première question liquidée, le premier ministre accusa le gouvernement conservateur Bonar-Law d'avoir commis la plus grande folie en s'engageant à payer un milliard de livres sterling à l'Amérique sans pour cela faire le moindre effort pour récupérer les deux milliards de livres sterling dus à la Grande-Bretagne par les autres nations européennes pour des transactions à peu près identiques à celles qui conduisirent à l'acceptation anglaise de rembourser les dettes américaines.

Puis, M. Lloyd George déclara que le fait pour la Grande-Bretagne de rembourser les dettes à l'Amérique était seul responsable de la situation économique actuelle, dont les conséquences tout entières ne peuvent être envisagées sans frémir.

LA COMMISSION DES RÉPARATIONS VA PRÉPARER DES SUGGESTIONS POUR L'APPLICATION DU PLAN DAWES

Le président du Conseil a annoncé vendredi au Sénat que la commission des réparations allait présenter à la conférence de Londres des suggestions relatives à la mise à exécution du plan Dawes.

La préparation de ces suggestions commencera, dès mardi prochain, au cours de réunions officieuses des divers délégués à l'Astoria. Aucune séance officielle n'est encore prévue.

On sait, d'autre part, que, d'après le plan des experts, les versements à effectuer par l'Allemagne au cours de la première année, exception faite pour les paiements des frais d'occupation et des frais des organismes mis à sa charge pour l'exécution du traité, devront consister en livraisons en nature. Les divers gouvernements intéressés ont été invités à présenter à la conférence de Londres la liste des commandes urgentes à faire à l'Allemagne au titre des réparations.

LES INSURGÉS BRÉSILIENS AURAIENT SUBI UN ÉCHEC

Londres, 12 juill. (d. Petit Parisien.). Un communiqué officiel de Rio de Janeiro annonce que les troupes insurgées ont subi un échec dans la capitale. Le bombardement, aurait duré plus d'une demi-heure.

Selon un message Exchange Telegraph, les rebelles ont attaqué par deux fois le palais du gouvernement, mais ont été repoussés avec de grosses pertes.

L'AMNISTIE A LA CHAMBRE

(Suite de la séance de nuit)

M. Guérin qui sollicite l'amnistie pour les pharmaciens qui ont commis de bonne foi de petites infractions. M. Herriot promet qu'on usera largement de la grâce à leur égard. Sont votés les textes suivants :

Aux infractions à l'arrêté du Parlement de Paris du 23 juillet 1918 :

Aux lois du 21 germinal an XI et du 29 pluviôse an XIII :

A l'article 1^{er} de la loi du 12 juillet 1916.

Mais en tant seulement que lesdits articles concernent les substances classées dans le tableau C du décret du 14 septembre 1916 :

Aux infractions aux § 2 et 3 de l'article 16 de la loi du 30 novembre 1892, sur l'exercice illégal de la médecine.

A tous les délits et contraventions en matière de navigation maritime et spécialement aux infractions des dispositions, décrets, règlements et ordres des autorités maritimes prises en exécution de la loi du 2 juillet 1916 sur la police maritime et à l'article 60 du code disciplinaire et pénal du décret du 14 mars 1892.

La Chambre repousse par 315 voix contre 244, un amendement de M. Rollin qui tendait à amnistier les infractions à la loi sur la hausse illicite.

On vote les textes suivants :

Aux condamnations prononcées par défaut d'affichage des prix :

Aux infractions prévues par la loi du 10 juin 1918 relatives à l'interdiction d'achat des oliviers :

A tous les délits et contraventions prévus par la loi, relatifs à la protection des appellations d'origine.

La Chambre ajoute à l'article premier un texte qui amnistie toute condamnation pour appropriation d'objets dans les régions libérées.

M. Berthon demande l'amnistie pour les infractions à la loi sur l'indigénat, aux décrets spéciaux à la Guyane, aux ordonnances appliquées en Rhénanie et dans la Ruhr.

Le GÉNÉRAL NOLLET. — Le gouvernement repousse l'amnistie pour les faits de propagande antimilitariste en Rhénanie et dans la Ruhr.

M. HERRIOT. — Le gouvernement a montré assez sa bienveillance en ces matières pour qu'il soit inutile de le lui rappeler.

L'amendement Berthon est repoussé. L'article premier est enfin adopté.

On demande l'ajournement du débat.

M. HERRIOT. — Je dois me rendre à Londres mardi. Le Sénat a décidé que la commission serait saisie du projet à bref délai. Il faut que ce projet aboutisse avant les vacances. Chacun a son opinion sur la question posée par l'article 2. Il ne servirait à rien d'ajourner la décision. (Applaudissements à gauche.)

M. BLAISE. — Un fait nouveau s'est produit. Le projet est, aujourd'hui, 31 juillet. A quel sera notre rôle ? Les séances de nuit sont utiles quand on peut aboutir dans la nuit même. Ce n'est pas notre cas, puisque nous siégeons demain et après-demain. Je pense que si, à la fin de la séance de nuit, nous ne siégeons pas demain.

VOIX À GAUCHE. — Si l'on s'agit de M. BLAISE. — Nous ne pouvons pas infliger cet effort au personnel de la Chambre uniquement par brimade. (Bruit.)

Le président met aux voix le renvoi. On vote dans un bruit intense. Le président déclare le renvoi repoussé.

M. PÉRIARD proteste contre la confusion dans laquelle le vote a eu lieu. M. Cachin :

Nous voulons siéger et nous siégeons.

M. PÉRIARD. — Nous avons apporté jusqu'à présent de bonne grâce notre concours à l'œuvre de la commission. Mais puisqu'on veut nous infliger une brimade, nous allons nous en aller. (Applaudissements au centre et à droite, bruit à gauche.)

On poursuit l'examen de l'article 2. Les premiers mots de l'article sont adoptés :

Amnistie pleine et entière est accordée pour les faits commis antérieurement au 9 juillet 1924 et prévus par les articles du code pénal ci-après.

Une énumération des articles du code suit ce texte. Le premier article visé est l'article 78 (correspondance avec des sujets d'une puissance ennemie).

M. Guérin demande la suppression de l'article 78 dans cette énumération. Il s'attache à soutenir que cette désignation visant un cas unique, celui de M. Caillaux, donne à l'amnistie un caractère personnel.

Le député de la Manche lit divers textes au milieu des exclamations des gauches, puis il déclare, applaudi au centre et à droite, qu'il n'accepte pas l'amnistie pour des condamnations régulièrement prononcées.

La suppression des mots « article 78 » est mise aux voix.

Il y a lieu à pointage.

La commission demande la continuation du débat pendant le pointage.

M. de Tinguy du Pouët proteste.

M. Herriot insiste pour qu'on accélère le débat. On passe au vote dans le bruit, sur la suspension de la séance pendant le pointage.

Il y a lieu à pointage. Le débat est interrompu.

LE PROFESSEUR SOUBEYRAN ACQUITTÉ

César Bonnet condamné à treize mois de prison

Montpellier, 12 juillet (d. not. en. sp.). Pour la dernière journée de l'affaire du vol des œuvres d'art, la salle d'audience est prise d'assaut. Le requêteur du procureur général ne dure pas moins de deux heures. Minutieux et dramatique, il demande au jury d'écartier les circonstances aggravantes pour permettre à la cour d'aller à l'extrême limite de l'indulgence.

Après les plaidoiries des avocats des deux inculpés, de M^{rs} Henri Robert et Cazals pour le professeur Soubeyran, de M^{rs} Bernard de Montaut et de Mlle Gillet pour Bonnet, les jurés se retirent pour délibérer.

Quarante minutes plus tard, le jury rapporte son verdict négatif en faveur du professeur Soubeyran, qui est acquitté, et affirmatif en ce qui concerne César Bonnet, reconnu coupable de vols simples avec circonstances atténuantes ; celui-ci est condamné à treize mois de prison.

Mercredi, la cour d'assises statuera sur la demande de la partie civile.

LES POURSUITES CONTRE M. BULOZ EX-PRÉFET DE LA VIENNE

Notre enquête sur les faits qu'on lui impute

Vendôme, 12 juillet (d. n. env. sp.). Le parquet de Vendôme vient de transmettre au procureur général d'Orléans le dossier de l'instruction ouverte contre M. Buloz, préfet en disponibilité de la Vienne, inculpé d'abus de confiance pour avoir gardé et détourné un registre paroissien historique, au préjudice de la commune de Villiedieu-le-Château.

Les faits reprochés à leur ancien sous-préfet étaient connus des Vendômois depuis longtemps ; mais beaucoup ne les considéraient que comme une affaire de collectionneur utilisant parfois, pour la satisfaction, l'autorité de son fonction. Plusieurs personnes se plaignaient d'ailleurs de la négligence de M. Buloz. C'est ainsi que M. Silloz, receveur de Villiedieu, commune des environs, et grand biophilie, qui avait prêté à sa demande à M. Buloz une édition originale du Journal des Goncourt ne la revit jamais. Peut-on considérer ces faits comme indélébiles ? Oui, répondent certaines personnes, et à un banquet qui eut lieu à Ruillé, dans la Sarthe, pour l'inauguration d'un pont, banquet présidé par M. d'Aubigny, alors sous-préfet d'Etat, M. Crosnier, maire de Villiedieu-le-Château, accusa publiquement l'ancien sous-préfet de Vendôme d'avoir détourné, pour le revendre, le fameux registre paroissial et saisi d'un rapport le préfet du Loir-et-Cher, tandis que trois parlementaires, dont un sénateur du département, faisaient une enquête auprès du ministre de l'Intérieur et lui signalaient tant à Vienne (Deux-Sèvres) que dans le Loir-et-Cher, certains actes irréguliers commis par M. Buloz. Ainsi furent ouvertes, l'enquête administrative et, sur ces conclusions, l'instruction judiciaire.

Mais M. Buloz a aussi à Vendôme des défenseurs. Ainsi, l'abbé Plat, président de la Société archéologique de Vendôme, m'a donné de la disparition du registre de Villiedieu l'explication suivante :

Lorsque M. Buloz se sera aperçu, dit-il, que les parchemins n'avaient pas la valeur qu'il pensait, il n'y aura plus réfléchi ; le registre se sera égaré et un chercheur l'aura trouvé. Les documents dans un lot de vieilles papiers à vendre, les documents si précieux pour l'histoire de notre région.

Mais l'abbé Plat ajouta :

Certes, il est indéniable que M. Buloz, sans aucune fortune, cherchait à augmenter un peu ses revenus en « brochant », mais je ne puis croire qu'il ait cherché à faire argent de documents appartenant à la commune de Villiedieu. Les méthodes qu'il employait n'étaient guère en rapport avec sa fonction. Plus tard, sous-préfet à Boulogne-sur-Mer, il acheta au curé de Liéques un manuscrit historique. L'affaire fut aussi quelque bruit et le conservateur du musée du Trocadéro, que j'avais rencontré, me disait : « Il y a un de vos anciens sous-préfets qui agit un peu cavalièrement. Il a acheté au curé de Liéques un objet classé ».

Et l'abbé Plat, qui ne cache pas une certaine sympathie pour M. Buloz, déplore, pour conclure, que l'ancien sous-préfet de Vendôme n'ait pas agi plus régulièrement.

M. DOUMERGUE VISITE LES HOPITAUX D'ENFANTS

Poursuivant sa visite des hôpitaux parisiens, M. Gaston Doumergue, accompagné par M. Jules Michel, secrétaire général de la présidence s'est rendu, hier matin, à neuf heures, à l'hôpital Trousseau.

Il y fut reçu, comme la veille, par MM. Justin Godart, ministre de l'Hygiène ; Louis Mourier, directeur général de l'Assistance publique ; Juillard, préfet de la Seine ; Naudin, préfet de police ; Maurice Quentin, président du conseil municipal, etc.

Président de la République s'approchant des lits, eut une parole affectueuse pour des petits malades. Une fillette convalescente lui souhaita la bienvenue au nom des petits Parisiens hospitalisés et lui offrit des fleurs. M. Gaston Doumergue, fort touché de cette gentille attention, la remercia en quelques phrases émus.

Le Président se rendit ensuite à l'hôpital Bretonneau.

Assis dans son lit, une fillette ayant le bras cassé, offrit quelques fleurs à M. Gaston Doumergue en lui disant un petit compliment, auquel le Président de la République répondit avec une bonhomie paternelle.

Dans chacun des hôpitaux M. Gaston Doumergue remit à la direction une somme de 500 francs destinée à faire donner quelques friandises aux petits malades.

LE TOUR DU MONDE AÉRIEN

Londres, 12 juillet (dép. Petit Parisien.). On mande de Tokio à l'agence Reuter que le commandant Mao Lant a quitté cet après-midi, à 14 h. 18, l'aérodrome naval de Karmargua, à destination de Minalo.

A LEVALLOIS UN INCENDIE DÉTRUIT DES ATeliers de CARROSSERIE

Les dégâts dépassent 500.000 francs

Rue Albert-Vintimille, à Levallois, alors que le hal battait son plein, vers 22 h. 30, un incendie se déclara dans les ateliers de carrosserie de M. A. Lantier, situés aux numéros 4 et 6. Une heure après, grâce à l'intervention des pompiers, le sinistre était circonscrit. Deux ateliers, ainsi que les voitures qui s'y trouvaient ont été détruits. Les dégâts dépassent 500.000 francs.

UN DRAME CONJUGAL A MALAKOFF

Vers 15 heures, hier après-midi, à Malakoff, M. Baptiste Lagardie, âgé de vingt-deux ans, employé dans une compagnie de transports, a tenté de tuer sa femme, née Germaine Lagardie, et du même âge, dans son appartement, 11, passage du Théâtre, en tirant sur elle plusieurs coups de revolver. La jeune femme n'a pas été atteinte, mais son mari, portant son arme contre lui-même, se logea une balle dans la tête.

Trois gravement blessé, il a été transporté à l'hôpital des Petits-Ménages, à Issy-les-Moulineaux.

Entendu par M. Polron, commissaire de Vanves, Lagardie a déclaré avoir voulu tuer sa femme et s'être décidé à s'enlever parce que sa compagne était atteinte d'aliénation mentale. Le blessé a été consigné à la disposition de la justice.

TOUJOURS PLUS VITE

L'ANGLAIS ELDRIDGE
SUR AUTOMOBILE FIAT
roule à 235 kilomètres à l'heure

C'EST LA PLUS GRANDE VITESSE JAMAIS ATTEINTE
PAR UNE AUTOMOBILE

Le Français Thomas et sa Delage n'auront pas déteint longtemps le sceptre de la vitesse ; recordman dimanche dernier, ils n'étaient plus rien hier matin et leur performance passée n'existait plus qu'à l'état de souvenir.

C'est l'Anglais Eldridge, pilotant sa fameuse 300 HP Fiat, qui s'est chargé de l'exécution. Sur la route d'Arpajon à Etampes il réussit à battre trois records mondiaux : ceux du kilomètre lancé, du mille lancé et du kilomètre arrêté.

Les tentatives eurent lieu hier, de bon matin. Annoncées pour quatre heures, elles ne purent être faites que vers six heures, aussitôt que la brume se fut dissipée.

Après un galop d'essai, Eldridge qui avait à bord de sa voiture son compatriote Gedge, fit une première tentative, mais en pleine vitesse, le pneu arrière droit se « déchâpa ». Très flegmatique, Eldridge freina, s'arrêta sans incident, fit changer sa roue et... reprit le départ.

Ce fut à nouveau l'envolée impressionnante du bolide rouge descendant dans le rugissement de son moteur et bientôt l'arrêt au loin. Le départ avait été donné lancé, le kilomètre aller fut couvert en 15" 40/100, le kilomètre retour en 15" 24/100, soit un temps moyen de 15" 32/100. La vitesse horaire moyenne était donc 234 km. 986.

Le record du monde, détenu par Thomas depuis dimanche, avec 230 kilomètres 548 était battu !

Un essai sur le mille départ lancé fut aussi impressionnant et tout aussi concluant, le mille fut couvert en 24" 75/100 (aller), et 24" 60/100 (retour) (temps moyen 24" 675), moyenne horaire 234 km. 794.

Le record du monde de Thomas (230 km. 548) était également battu. Une troisième tentative faite sur le kilomètre, départ arrêté, donna les temps suivants : 26" 22/100 et 26" 12/100 (temps moyen 26" 17/100), moyenne horaire 137 km. 562.

Lee Guinness avait fait à Brooklands 26" 75/100, moyenne : 134 km. 705. Le record mondial lui était donc ravi.

L'éclatante de record était terminée, il était six heures et demie. Eldridge avait bien commencé sa journée !

L'automobiliste « le plus vite du monde » fut chaudement félicité.

« J'ai hâte de partir en Amérique pour montrer aux miens que je me suis bien tiré de cette tentative, je reviendrai en France, je courrai à l'Autodrome de Montlhéry et le disputai aussi la course de 500 km. de Gallatré ».

A la vérité, c'est à un superbe exploit toute à l'honneur de la grande marque de Turin. Habitué du succès, Fiat, victorieuse dans les grands prix de France (1922) et d'Europe (1923), a prouvé grâce à un « cran » et à l'habileté d'Eldridge qu'elle n'était pas inférieure dans les luttes de pure vitesse.

LE SERVICE DE LA REPRESSION DES FRAUDES ET DE LA SPECULATION SEVIT CONTRE DEUX HOTELIERS

L'un, aidé de son gérant, avait majoré les quittances de ses clients pour donner à son fonds de commerce une valeur illusoire

Un hôtelier d'un quartier du centre, M. O..., qui, en 1922, avait acheté son fonds 190.000 francs, le revendait, le 1^{er} mai dernier, 450.000 fr. Pour tenter de justifier ces prix élevés, il remit à son successeur un tarif de location des chambres sur les bases duquel il établit toutes les factures de ses locataires pour l'échéance de fin juin.

Mais, quand ces quittances furent présentées, les locataires refusèrent en bloc de les payer, le prix de leurs chambres ayant été majoré de 30 à 50 0/0. Ils confièrent leurs doléances à M. Lavayssé, chef du service de la répression des fraudes et des spéculations, et ce magistrat chargea M. Lesson, commissaire, de procéder à une enquête. Celle-ci établit que les agissements frauduleux de M. O... avaient eu pour but de faire croire à son successeur que le fonds de commerce cédé avait une valeur plus importante que sa valeur réelle.

Estimant qu'il s'agissait d'une escroquerie caractérisée, le parquet a chargé M. Munsch, juge d'instruction, d'ouvrir une information. Le magistrat a ordonné des perquisitions à Paris et en province, notamment au domicile de l'ancien propriétaire de l'hôtel et de son gérant, qui rédigea les quittances majorées ; tous deux ont été inculpés.

D'autres vérifications ont encore été effectuées chez des intermédiaires.

L'autre avait tenté de jeter à la rue un jeune étudiant qui refusait de subir une augmentation anormale du prix de son loyer

A la rentrée scolaire de 1923, un étudiant, M. F..., occupait dans un hôtel du quartier latin une petite chambre d'un loyer mensuel de 140 francs. Dans le courant de mai dernier, il fut avisé par son logeur que le prix de sa chambre serait porté à 180 francs à la fin du mois. Trouvant cette augmentation excessive, l'étudiant refusa de l'accepter ; mais il reçut congé de son hôtelier.

Ciné Mimin

LE MAGAZINE CINÉMATOGRAPHIQUE
FRANÇAIS LE PLUS ÉLÉGANT, LE PLUS
COMPLÈTE, LE MOINS CHER, PLUS DE 100



L'AMOUR EST MAÎTRE
Une touchante histoire de sentiments
L'ESPRIT DE LA CHEVALERIE

Tiré du mémorable roman : « Le Talisman »
de WALTER SCOTT.

PLAISIRS D'ÉTÉ : Le passe-temps de nos vedettes françaises pendant les vacances. — RAHNA

OU LA DAME A L'ECRAN. — UNE INTERVIEW DE M. JACQUE CATELAIN, le jeune metteur en scène. — COMMENT FUT RÉALISÉ "SCARAMOUCHE": Renseignements curieux et inédits sur la préparation du grand film en Amérique. — La fin des aventures de Jackie Coogan

ou le ROMAN DU GOSSE, par Raymond de Maratray. — PICRATT A LA CAMPAGNE, une amusante fantaisie, et NOS LECTEURS ET NOUS, la correspondance chère à tous les amateurs de cinéma.

En vente chez tous les libraires
50 CENTIMES

CHEMINS DE FER DE L'EST

LIVRET-GUIDE OFFICIEL 1924

La Compagnie des chemins de fer de l'Est vient de faire paraître pour 1924 une édition nouvelle, augmentée et améliorée, de son Livret-Guide Officiel, le texte descriptif consacré aux régions desservies

ar le réseau a été amplifié; il est complété par utiles indications relatives aux relations avec Alsace-Lorraine et l'étranger et par d'abondants enseignements généraux. L'ouvrage, orné de nombreuses illustrations dues au maître Robida et de hors-texte en héliogravure, est mis en vente au prix de 1 fr. 50 dans les bibliothèques des gares et au secrétariat général de la compagnie. 21 rue

CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES
Perfectionnées - Confortables

Elégantes et de Fatigue -
Pour Raccourcissement, Pieds sensibles,
difformes, mutilés, amputés, etc.
ÉTABLISSEMENTS A. GLAVERIE

 234, Faubourg Saint-Martin. - PARIS.
(Angle de la rue Lafayette. Métro Louis-Blanc)
Renseignements tous les jours de 9 heures à 7 heures.

BBH

hygiénique

vous-même

vos tissus légers

Kabiline

ances Mode
t Merveilleux.

SI VOUS AVEZ

DE L'EMBARRAS CASTRIQUE

GASTRIQUE

Il est presque certain qu'un excès d'acidité stomacale ou que la fermentation de vos aliments en sont la cause. Peut-être mangez-vous trop vite ou mangez-vous trop; peut-être ne mastiquez-

vous pas suffisamment ou votre alimentation est-elle trop riche ou vos aliments mal euits; mais, quelle que soit la cause, une chose est certaine, c'est que vous devez au plus vite arrêter cet excès d'acidité ainsi que la fermentation des aliments si vous voulez être soulagé. Il est également certain que la méthode la plus efficace

et la plus sûre pour obtenir ce soulagement est de prendre une demi cuillerée à café de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau chaude, immédiatement après vos repas on dés que vous ressentez des douleurs d'estomac.

Procurez-vous un flacon de Magnésie Bismurée

MAGNÉSIE BISMURÉE

LES FÈS GILBERT

LES GILBERT SONT MEILLEURS

MEILLEURS
ESSAYEZ-LES

UN CENTIME DE PLUS PAR TASSE
SONT BONS - TOUJOURS BONS
à l'Est. USINE A POITIERS pour le Centre & le Midi.

DE CE PRINTEMPS
LE - PRAIRIE

TE-MYOSOTIS
ns la collection
OULE

...ies, Epiceries, etc...
ANNET, 55, Place de la République, LYON

Ciné Miroir

Cine-Motion
THE WORLD'S FIRST AND ONLY FILM-TO-VIDEO SERVICE

LE MAGAZINE CINÉMATOGRAPHIQUE
FRANÇAIS LE PLUS ÉLÉGANT, LE PLUS
COMPLÉT, LE MOINS CHER, LE PLUS LIÉ DANS
SON NUMÉRO DU 15 JUILLET

3 films :

LES TROIS MASQUES
Un film dramatique inspiré du drame célèbre
de CHARLES MÉRÉ

L'AMOUR EST MAÎTRE
Une touchante histoire de sentiments

L'ESPRIT DE LA CHEVALERIE
Tiré du mémorable roman : « Le Talisman »
de WALTER SCOTT.

PLAISIRS D'ÊTRE : Le passé-temps de nos vedettes françaises pendant les vacances... — RAHNA OU LA DARGSE A YÉCRAN... — UNE INTERVIEW DE M. JACQUES TELLAIN, le jeune metteur en scène... — COMMENT FUT RÉALISÉ "SCARAMOUCHE"? Renseignements curieux et inédits sur la préparation du grand film en Amérique... — La fin des aventures de Jackie Coogan ou le ROMAN DU GOSSE, par Raymond de Martray... — PICRATT A LA CAMPAGNE, une amusante fantaisie, et NOS LECTEURS ET NOUS, la correspondance chère à tous les amateurs de cinéma.

54 Photographies

En vente chez tous les libraires

50 CENTIMES

CHEMINS DE FER DE L'EST

LIVRET-GUIDE OFFICIEL 1934

La Compagnie des chemins de fer de l'Est vient de faire paraître pour 1934 une édition nouvelle, augmentée et améliorée, de son Livret-Guide Officiel. Le texte descriptif consacré aux régions desservies par le réseau a été amplifié; il est complété par de nouvelles indications relatives aux relations avec l'Alsace-Lorraine et l'étranger et par d'abondants renseignements généraux. L'ouvrage, orné de nombreuses illustrations prises aux lieux mêmes des gares et des points de vue, est mis en vente aux prix de 1 fr. 50 dans les bibliothèques des gares et secrétariats généraux de la Compagnie, 83, rue Alsace, Paris. Envoi franco contre 1 fr. 85.

CHAUSSURES ORTHOPEDIQUES
Perfectionnées, Confortables
Elegantes et de Fatigue -
Pour Accroissements, Pieds sensibles,
difformes, mutilés, amputés, etc.
ÉTABLISSEMENTS A. GLAVERIE
234, Faubourg Saint-Martin. - PARIS.
(Angle de la rue Lafayette. Métro Louis-Blanc)
Renseignements tous les jours de 9 heures à 7 heures.



vous-même
vos Tissus légers

Kabiline

ances Mode
t Merveilleux.

SI VOUS AVEZ

SI VOUS AVEZ DE L'EMBARRAS GASTRIQUE

vous pas suffisamment on votre alimentation estelle trop riche ou vos aliments mal eutés; mais, quelle que soit la cause, une chose est certaine, c'est que vous devez au plus vite arrêter cet excès d'acidité ainsi que la fermentation des aliments si vous voulez être soulagé. Il est également certain que la méthode la plus prompte pour la plus grande obtention de résultats est de prendre une demi cuillerée à café de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau chaude, immédiatement après vos repas on dés que vous ressentez des troubles (estomac, intestins).

Procurez-vous un flacon de Magnésie Bismurée (marque déposée) chez votre pharmacien aujourd'hui même; servez-vous en comme indiqué

MAGNÉSIE BISMURÉE

LES
FÈS GILBERT
SONT

MEILLEURS
ESSAYEZ-LES
UN CENTIME DE PLUS PAR TASSE
SONT BONS - TOUJOURS BONS
L'Est. USINE A POITIERS pour le Centre & le Midi.

DE DE CE PRINTEMPS
LE - PRAIRIE
TTE - MYOSOTIS
no la collection
OULE

ries, Epicerie, etc...
RNNET. 55, Place de la République. LYON

COURRIER DES T. S. F. AMATEURS DE T. S. F.

13 Juillet.

LA NOUVELLE STATION DE CHELMFORD

A UN PEU DE LA SAN-FILISTE ANGLAIS L'ADDITION EN EST "CONFORTEABLE" EN FRANCE

Les émissions de la nouvelle station de Chelmsford ont été poursuivies jusqu'à 14 h. 30, 16 h. 30 et 17 h. 30, sur 1.000 mètres de longueur d'onde.

A Paris, l'audition en est particulièrement bonne en petit haut parleur, sur une lampe détectrice et deux basses fréquences et petite antenne. Sur cadre de une spirale de 6 m. sur 2, il nous a même été donné d'entendre la station de Chelmsford avec quatre lampes, en éliminant complètement l'émission de 40 h. 45 de Radio-Paris; ceci malgré l'orientation presque identique des deux postes.

En Angleterre, on se montre beaucoup moins enthousiasmé des résultats obtenus. La British Broadcasting Company a, en effet, demandé à la Compagnie Marconi de lui concéder l'usage de la station X pour déterminer dans quelles proportions l'on peut, en accroissant la puissance à l'émission, augmenter le rayon de réception des récepteurs à cristal. L'ingénieur en chef avait même déclaré qu'il espérait en porter de 35 à 160 kilomètres le champ d'action.

Il semble que ces espoirs aient été prématurés. Tandis, en effet, que les récepteurs portatifs à plusieurs lampes donnent un bon rendement, les récepteurs à cristaux existants n'ont pu — si l'on excepte quelques bribes de phrases — pratiquement aucun son.

On a observé, en outre, qu'à Londres on a, en général, mal entendu, alors que dans certaines comités les réceptions ont été très distinctes.

On prête enfin à la Compagnie Marconi l'intention de ne plus ériger de station de radio-téléphonie à grande puissance, et cette décision fait l'objet de commentaires réservés dans la presse britannique. On l'explique en général comme résultant directement de travaux actuellement poursuivis par M. Marconi sur les ondes courtes.

Interrogé à ce sujet, un expert en matière de sans-fil a déclaré que cette décision n'impliquait pas l'abandon systématique des ondes longues, et il a ajouté que l'objection d'un encombrement de l'éther, parfois soulevée, était presque sans fondement. Les progrès réalisés au système de M. Marconi met au point et qui utilise l'éther comme conducteur invisible canalisant en quelque sorte les ondes dans une direction rectiligne.

Les nouvelles stations de la Compagnie Marconi auraient de plus l'avantage de supprimer tout au moins partiellement le problème des interférences.

Quant à la puissance station de Chelmsford, elle n'inspire dans les chroniques de T. S. F. britanniques que des commentaires réservés. Les résultats décevants des premières expériences semblent avoir quelque peu découragé les sans-filistes anglais, qui avaient mis de grands espoirs en la nouvelle station, mais, en vue d'augmenter les émissions de puissance, la British Broadcasting Co invite les amateurs à lui faire parvenir toutes les impressions que pourront leur suggérer les variations de modulation ou d'intensité.

UN MINISTÈRE DE LA T.S.F. AU CANADA

La T. S. F. a pris au Canada, depuis la guerre, un développement qui a attiré l'attention du gouvernement. Celui-ci vient d'instaurer, par un récent décret, un ministère de la Radio, dont le portefeuille a été confié à M. Ernest Lapointe, un Canadien français, ancien ministre de la Justice. Le ministère de la P. T. T. se trouvait, en effet, débordé de travail pour résoudre toutes les questions concernant les communications et l'émission par sans-fil.

On prête aussi au gouvernement américain l'intention de séparer les services de T. S. F. de l'administration des Postes.

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

LES MARCHÉS FINANCIERS

LE SEMAINE SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Les influences des plus contradictoires se sont exercées sur le marché depuis une semaine. Les nouvelles de la situation économique ont été en partie contrecarrées par les perspectives d'un relèvement des perspectives d'avenir.

En Angleterre, on se montre beaucoup moins enthousiasmé des résultats obtenus. La British Broadcasting Company a, en effet, demandé à la Compagnie Marconi de lui concéder l'usage de la station X pour déterminer dans quelles proportions l'on peut, en accroissant la puissance à l'émission, augmenter le rayon de réception des récepteurs à cristal.

Il semble que ces espoirs aient été prématurés. Tandis, en effet, que les récepteurs portatifs à plusieurs lampes donnent un bon rendement, les récepteurs à cristaux existants n'ont pu — si l'on excepte quelques bribes de phrases — pratiquement aucun son.

On a observé, en outre, qu'à Londres on a, en général, mal entendu, alors que dans certaines comités les réceptions ont été très distinctes.

On prête enfin à la Compagnie Marconi l'intention de ne plus ériger de station de radio-téléphonie à grande puissance, et cette décision fait l'objet de commentaires réservés dans la presse britannique.

Quant à la puissance station de Chelmsford, elle n'inspire dans les chroniques de T. S. F. britanniques que des commentaires réservés.

Les résultats décevants des premières expériences semblent avoir quelque peu découragé les sans-filistes anglais, qui avaient mis de grands espoirs en la nouvelle station.

En vue d'augmenter les émissions de puissance, la British Broadcasting Co invite les amateurs à lui faire parvenir toutes les impressions que pourront leur suggérer les variations de modulation ou d'intensité.

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

LES MARCHÉS FINANCIERS

Les influences des plus contradictoires se sont exercées sur le marché depuis une semaine. Les nouvelles de la situation économique ont été en partie contrecarrées par les perspectives d'un relèvement des perspectives d'avenir.

En Angleterre, on se montre beaucoup moins enthousiasmé des résultats obtenus. La British Broadcasting Company a, en effet, demandé à la Compagnie Marconi de lui concéder l'usage de la station X pour déterminer dans quelles proportions l'on peut, en accroissant la puissance à l'émission, augmenter le rayon de réception des récepteurs à cristal.

Il semble que ces espoirs aient été prématurés. Tandis, en effet, que les récepteurs portatifs à plusieurs lampes donnent un bon rendement, les récepteurs à cristaux existants n'ont pu — si l'on excepte quelques bribes de phrases — pratiquement aucun son.

On a observé, en outre, qu'à Londres on a, en général, mal entendu, alors que dans certaines comités les réceptions ont été très distinctes.

On prête enfin à la Compagnie Marconi l'intention de ne plus ériger de station de radio-téléphonie à grande puissance, et cette décision fait l'objet de commentaires réservés dans la presse britannique.

Quant à la puissance station de Chelmsford, elle n'inspire dans les chroniques de T. S. F. britanniques que des commentaires réservés.

Les résultats décevants des premières expériences semblent avoir quelque peu découragé les sans-filistes anglais, qui avaient mis de grands espoirs en la nouvelle station.

En vue d'augmenter les émissions de puissance, la British Broadcasting Co invite les amateurs à lui faire parvenir toutes les impressions que pourront leur suggérer les variations de modulation ou d'intensité.

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

Ernest Lapointe (Clique Mennet).

DEUX GRANDES JOURNÉES DE SPORT-BOULES A SAINT-OUEN

La société bouliste "Le Village en bois de Paris" organise aujourd'hui et demain, 13 et 14 juillet, au houlodrome Kieffer (153, avenue Michelet, à Saint-Ouen), un grand tournoi bouliste.

Ann d'encourager les amateurs de ce sport populaire, la société a doté ce tournoi de prix importants en espèces et en nature. La quadruple gagnante recevra mille francs en espèces et deux cents francs en nature.

Des concours individuels de tir et de pool ont été également organisés et des prix importants seront distribués aux lauréats.

M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Reunion du comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt".

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

Le comité de propagande du "Village Sarah-Bernhardt" s'est réuni sous la présidence de M. Daffos, président de l'Union nationale des fédérations boulistes, a bien voulu accepter la présidence effective de cette importante manifestation.

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LES PORTS DE FRANCE

Le comité de direction de l'Association des employés de main-d'œuvre a tenu sa réunion mensuelle sous la présidence de M. Denis Perroux, président de la Compagnie des Parcs et des docks et entrepôts de Marseille.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

Le comité s'est tout d'abord occupé de l'état de la question des assurances sociales et de la détermination de la proportion des cotisations à verser par les assurés.

AU BON MARCHÉ

MAISON A. BOUICAUT

MARDI

15

JUILLET

et jours suivants

PARIS

SALES

AVANT
L'INVENTAIRE
ANNUEL

AVEC RABAIS

DE 40 À 50 %

A CREDIT
AUX ENFANTS DE LA CHAPELLE
94, rue de la Chapelle, 94 - Paris
HABILLEMENTS HOMMES, DAMES ET ENFANTS
(RAYON SPÉCIAL DE MESURE)
CHAPELLERIE, LINGERIE, BONNETERIE
CHAUSSURES, MEUBLES et tous Articles
RIEN COMPTANT

CHASSEURS! PAR CURIOSITÉ
voyez nos modèles
Fusils Hammerless Anson & Dealey à partir de 350 f. Fusils percussion centrale à partir de 210 f.
CONSORTIUM DE FABRICATION D'ARMES ET D'ABÉLLE RÉUNIS
51, Rue Turbigo, 51, PARIS MÉTRO REPUBLIQUE
La meilleure marchandise de toute la France. PRIX DE GROS. AFFAIRES EXCEPTIONNELLES. Catalogue 0.50.

CYCLES & STANDARDS
VELOMOTEURS
13 mois de crédit
Prix défiant toute concurrence
Avec 100 francs d'acompte
BICYCLETTE
19 sous par jour
Demandez notre catalogue
télégramme n° 51 "STANDARDS"
25, rue de Valenciennes, COLOMBES (Seine)

Le CORNED BEEF
Marques "PLATE" ou "EXETER"
est un aliment sain;
savoureux & économique
Mais il faut savoir le préparer
La Maison SWIFT édite un
recueil de recettes qui donne
50 manières d'accommoder
le CORNED BEEF, marques
"Plate" ou "Exeter" et vous en
gracieusement sur demande.
Ecrivez aujourd'hui à
SWIFT & Co (Dép. A)
7, rue de Turbigo, PARIS
qui vous adressera par retour la manière
de varier économiquement vos MENUS.

LE LIT D'OR

MEUBLE BIEN ET PAS CHER

MAISONS PRINCIPALES : 58 et 60, Rue Rambuteau (Métro) - 129 et 131, Av. Ledru-Rollin (Métro) - 39, Rue de Flandre (Métro) PARIS

Succursales : 30, Rue Péciot (face la Mairie du XV) - 39, Rue de Flandre (Métro) PARIS

Avec literie complète 1.020 fr.

Maison fondée en 1839

Envoi gratuit du Catalogue illustré.

Chambre Louis XVI Noyer frisé, Lit de milieu, Armoire à 2 glaces biseautées, Table de nuit, 795 fr.

Salle à Manger Vieux chêne, Buffet 1^{er} 40, Table à allonges, 6 chaises assorties, 1.095 fr.

Chambre à Coucher Acajou verni et bronzes, Grand Lit de milieu, Table de nuit, Armoire à 2 glaces, 1.495 fr.

Livraison gratuite par auto. - Expéditions franco de port et d'emballage.

SS-333

GRAND ROMAN INÉDIT

DEUXIÈME PARTIE
L'HOMME MASQUÉ

VIII (suite)

Le mourant s'arrêta. Ses yeux, qui devenaient vitreux, s'ouvrirent et se refermèrent. L'officier eut-il alors le pressentiment que les révélations de l'homme étaient intéressantes et la curiosité de les connaître, pendant qu'il était temps encore ?

Toujours est-il qu'il dit nerveusement :
— Parlez, monsieur, parlez. Si vous attendez encore, il pourrait être trop tard.
L'homme eut une sorte de sursaut, puis d'une voix fragile comme un souffle, il commença :
— Je ne devrais pas être ici, mais dans ma boutique de la rue Champfleury. Bien que déjà très âgé, j'ai voulu venir en France, car j'ai été un grand criminel, et j'ai voulu me racheter.
— Vous riez, n'est-ce pas ?
— Oui, j'ai ramassé tout ce que j'ai pu, et qui ne m'appartenait pas... un peu partout, même sur les morts.
— Il y eut un silence. Comme si l'officier avait été gêné par cet aveu pour entendre la suite, il regarda le mourant sans répondre.
— Enfin, dit-il, le fruit de vos rapines ?
— Tout a été perdu avec mon fourgon...
Copyright by Jean Faber 1924. Traduction et reproduction interdites pour tous pays.

dans la neige... je ne sais où. Oh ! je ne le regrette plus !

Le capitaine, impassible, continuait à écouter le moribond, sans manifester son sentiment. L'homme reprit :
— Oui, je sais... vous jugez sévèrement ma conduite. Pas plus que moi, à cette heure. Mais, je vous en supplie, écoutez-moi encore. J'ai une plus grave confession à vous faire.
— Parlez donc, dit le capitaine.
— Vous me jurez, n'est-ce pas, d'écouter mes dernières volontés et de réparer le mal que j'ai fait ?
— Je le jure, dit l'officier.
— Alors, je vais terminer... Je ne puis presque plus parler. Mais d'abord, prenez ce papier qui est mon testament. Vous le ferez parvenir à la personne que j'y ai désignée. L'homme s'arrêta une seconde, puis d'une voix faible comme un souffle, il continua :
— Je vous ai dit que je me nommais Prosper Herberet. Avant la Révolution, j'étais l'industriel du ferrier général Brosselin. Mon maître avait en moi une confiance aveugle. Lorsque est venue la tourmente, il a dû disparaître. Avant de partir, il m'a confié tous ses biens. Je me les suis appropriés. J'ai réussi à lui faire croire que j'avais été dépossédé par les bandes révolutionnaires. Il n'en a rien dit. J'ai tout gardé. Comprenez-vous, monsieur ?
— La physionomie de l'officier avait changé tout à coup.
— Il dit brusquement :
— Où se trouvent les bijoux et l'or qui constituent votre fortune ?
— Entrez dans ma cave de la rue Champfleury, sous le chandelier des tonneaux.
— A ce moment, le mourant ouvrit les yeux et aperçut, penché sur lui, une figure cupide et violente. Il eut un brusque sursaut et murmura :
— Vous avez juré, n'est-ce pas ?
— Oui, dit l'officier, j'ai juré. Soyez tranquille, votre secret et votre fortune sont entre bonnes mains.

En prononçant ces mots, une sorte de rictus tordit sa bouche.
Le mourant, qui le regardait dans une tension de tout son être, répéta :
— C'est entendu... Vous restituerez...
— Moutrez en paix !
L'officier avait prononcé ces mots avec un tel accent que le mourant sentit monter en lui une brusque angoisse et eut soudain l'intuition de ce qui se passait dans l'âme de son confesseur.
Il se redressa sur sa couche, approcha sa figure de celle du capitaine presque jusqu'à la toucher, et soudain, râla :
— Malediction ! Je te connais ! Je te connais !... Tu es venu chez moi, plusieurs fois ; tu m'as rendu des bijoux... Tu es un voleur ! L'officier ricana et répondit :
— Je crois que tu as la fièvre, mon petit père.
— Non, ce n'est pas la fièvre... Je te reconnais bien. À présent, le vol... le vol chez de Signy, c'était toi... Tu m'as apporté des bijoux... avec une femme... Dis-le ! Mais dis-le donc !
— Tu délines, dit froidement l'officier.
— Le papier ! Rends-moi le papier ! râla le moribond.
L'officier se releva, recula d'un pas et à nouveau ricana.
— Rends-moi ! supplia encore Herberet.
— Non ! dit le capitaine. Je le garde. Il est trop précieux. Il ne pourrait servir à rien, puisque tu vas mourir. Qu'est-ce que ça peut te faire que ce soit moi ou un autre qui hérite ?
— Misérable ! cria l'homme, en se laissant retomber sur sa couche. Misérable ! tu sauras un jour qu'il y a une justice et qu'il faut expier... Tu parles ce que tu me fais souffrir. Ainsi le mal que j'ai fait ne sera

pas réparé... Encore une fois, je t'en conjure, rends-moi le papier...
Le capitaine ne répondit pas. Il rejeta son manteau sur ses épaules et, écartant brutalement de la main l'homme et la femme qui, attirés par un appel du mourant, essayaient de lui barrer la porte, ouvrit brusquement la porte, sauta à cheval et disparut dans la nuit...
IX
L'année 1813 commençait lugubrement, dans le désarroi provoqué par les nouvelles venues de Russie.
Peu à peu, la France apprenait l'immense désastre. Une vive effervescence régnait dans la capitale, où le nombre de mécontents augmentait chaque jour. Il semblait que Paris revécût les plus sombres heures du Directoire.
Saint-Léon et Jacquart, bien que fort surmenés par leurs fonctions, n'en pensaient pas moins à leurs amis Brosselin et du Ternois. Il ne se passait pas un jour sans qu'ils consultassent, au ministère de la Guerre, les listes très incomplètes sur lesquelles on inscrivait les morts et les disparus.
Les noms de Brosselin et de du Ternois ne figuraient sur aucune liste.
— Étaient-ils vivants ? Étaient-ils prisonniers ? C'était ce que les deux amis, sans nouvelles, se demandaient anxieusement.
Un matin d'avril, tous deux suivaient, sous le prétexte de la rue Saint-Denis, se dirigeant vers le ministère de la Police, où ils étaient mandés d'urgence.
Quelques minutes plus tard, ils arrivaient à destination et étaient introduits immédiatement auprès du duc de Broglie.
Le ministre était debout dans son cabinet, pâle et nerveux.
— Messieurs, dit-il à leur entrée, vous savez comme moi que les choses vont assez mal. Je ne parle que pour mémoire des conspirations. Mais les malfaiteurs sont chaque jour plus

nombreux et multiplient, sous prétexte de politique, les actes criminels. Leurs agissements terrorisent les gens paisibles et donnent à l'opposition des griefs justifiés contre le gouvernement. Ces malfaiteurs sont admirablement organisés. Ils ont certainement des chefs. Ce sont ces chefs qu'il faut trouver et abattre.
Le ministre se tut. Saint-Léon et Jacquart, immobiles, attendaient qu'il continuât, quand on frappa à la porte. Un huissier parut.
— M. Jacques Brosselin est arrivé, dit-il.
— Faites-le entrer.
Saint-Léon et Jacquart firent mine de se retirer, mais le ministre les retint en disant :
— Restez. M. Jacques Brosselin vient justement se plaindre d'attentats dirigés contre lui. Je veux que vous assistiez à notre entretien.
Les deux policiers s'inclinèrent. Une seconde plus tard, Jacques Brosselin pénétrait dans le cabinet du ministre et saluait respectueusement celui-ci.
— Le duc de Broglie prit un siège, puis se désigna un autre au visiteur.
— Vous êtes, dit-il, le frère du colonel Brosselin ?
— Non, Excellence, répondit Jacques Brosselin, je suis, depuis hier, le frère du général Brosselin.
— Excusez-moi, j'ignorais sa nomination. Vous serez très aimable d'en faire mes compliments au général.
— Mon frère sera infiniment touché de votre bienveillance.
— Pendant cet échange de politesses, Saint-Léon et Jacquart se tenaient à quelque distance en arrière.
— Eh bien ! dit le ministre, venons au fait. Vous m'avez demandé de vous recevoir en raison d'attentats dirigés contre vous. Voulez-vous me mettre au courant ?
Brosselin se recueillit un instant, puis dit :
— Monsieur le ministre, je suis, en effet,

depuis quelques semaines, attaqué par de mystérieux inconnus qui multiplient les embûches sous mes pas. Il est hors de doute que ces misérables en veulent à ma vie.
— Voilà qui est grave. Qui menacez-vous ?
— Je ne puis nommer personne. J'ai constaté des faits qui sont l'œuvre de mains criminelles, bien qu'ils présentent l'aspect de simples accidents. Ces attentats auraient certainement été commis sans la concurrence de circonstances vraiment providentielles.
— Si j'ai bien compris, dit le ministre, vous supposez seulement qu'il y a un attentat, alors que les apparences sont en faveur de l'accident.
— Je ne suppose pas, dit Brosselin, je suis certain.
— Mais de quels attentats s'agit-il ?
— Il y a exactement un mois, j'avais loué une calèche pour aller me promener à la campagne, avec ma nièce. Nous sommes sortis de Paris par la porte de Turenne. Alors que nous longions la Seine, les chevaux se sont emballés brusquement et il est véritablement miraculeux que la calèche n'ait pas versé dans le fleuve, d'autant plus que notre cocher s'était efforcé de sauter à bas de son siège. Nous n'avons dû notre salut qu'à l'intervention de deux braves militaires qui se sont jetés à la bride des chevaux et ont réussi à les arrêter après avoir été entraînés sur un parcours de plus de cinquante mètres.
— Mais, dit le ministre, il arrive tous les jours que des chevaux s'emballent. Vous concluez peut-être bien hâtivement à la malveillance.
— Non, dit Brosselin. Mes conclusions sont raisonnables. Je connais beaucoup les chevaux, et en examinant ceux-ci, après l'accident, j'ai constaté chez eux une dilatation de la pupille et un tremblement anormal qui m'ont fait supposer, immédiatement que ces chevaux avaient été drogués.
(A suivre.)

JEAN FABER.

Le produit moderne



Le produit moderne

qui vous fera gagner un temps précieux et vous évitera toute fatigue, car votre linge se blanchira seul, sans frotage ni seure, par simple immersion et ébullition.

TEX

EN VENTE PARTOUT

Attention des Amis-Mères : sur chaque boîte.

Gros : Établ. TEX, 16, Rue Joubert, Paris.

DE L'USINE AU CHASSEUR

PRIX SANS CONCURRENCE

VÉRITABLE FABRICATION DE SAINT-ÉTIENNE

ARMES ET PORTÉE GARANTIES

LE FUSIL SELECTA

à Percussion Centrale dep. 265 f.

HAMMELESS depuis 420 f.

France port et emballage, facilité de paiement

Demandez notre Catalogue de 48 pages adressé franco.

MANUFACTURE D'ARMES "SELECTA" SAINT-ÉTIENNE

Antiseptique Idéal

PUISSANT - INOFFENSIF - INALTERABLE

GOMENOL

PREVET

Les Produits d'origine

RHINO, PÂTES, SIROP, CAPSULES,

VASELINE, ONGUENT, SAVON, etc.

OLEOS GOMENOL

différents dosages, selon le mal à guérir

sont livrés SOUS-CACHET par le

LABORATOIRE DU GOMENOL

et portent la Marque PREVET

qui en garantit l'Authenticité et la

Pureté

Exiger le Produit Sous-Cachet

avec la Marque Prevett

REFUSER LES SUBSTITUTIONS

Dans toutes les bonnes Pharmacies

Notices et tous Renseignements au

LABORATOIRE DU GOMENOL

17, rue Amboise Thomas, PARIS (9^e)

R.G. PARIS 113 164

BICYCLETTES NEUVES

Plages dédichées. Pneu : 7^e de GrosCatal. n° 1. Demandez-le. 1^{er} 100 f. 2^e 150 f.

MODERN HAT

500.000 FR. demandés en total, ou partie p.

remb. associé, garantie 1^{er} ordre.

Agences s'abst. Ecrire LUCAS, 261, Fg Saint-Martin.

FABLES DE LA FONTAINE

Le Chien qui lâche sa Proie pour l'Ombre



Gardez-vous d'un tel acte aussi stupide et fol : Prendre un Dentifrice X et lâcher le Dentol.

Le Dentol (eau, pâte, poudre, savon), est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il rafraîchit les gencives. En peu de jours il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs, il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante. Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

CADEAU Pour recevoir franco par poste un délicieux coffret contenant un petit flacon de Dentol, un tube de pâte Dentol, une boîte de poudre Dentol et une boîte de savon dentifrice Dentol, il suffit d'envoyer à la Maison Frère, 10, rue Jacob, Paris, un franc en timbres-poste, en se recommandant : du Petit Parisien.

R. O. Seine 104.350

A CRÉDIT ARMES ET CYCLES - AU COMPTANT
A. C. 2109 BRUN-LATRIGE ST-ÉTIENNE (Loire) Garantie 1 an
Cycles à partir de 350 f. Fusil à percussion 265 f.
— Hammerless 450 f. Fixe 495 f.
— Franco de Port et d'Emballage.
Garantie 1 an Envoi du catalogue franco contre cette adresse - Agents demandés

CYCLES LE CALVEZ
8, rue de Valenciennes, PARIS
Maison fondée en 1897
UN AN DE CRÉDIT - DEUX ANS DE GARANTIE
Représentants demandés. Catal. franco sur demande

REPRESENTANTS & VOYAGEURS
den. par C^{ie} Huites Minérales ayant 5^e marque
p^{re} automobiles et devant faire pétroles et essences.
STANDARD CAUCASIEN, B^e Athènes, MARSEILLE.

CYCLES "INNOVATION"
9, rue des 2-Gares, PARIS (Gare Nord et Est)
20 modèles 1924 sur cadre brossé
FABRICATION GARANTIE
Prix défiant toute concurrence à qualité égale
Catalogue illustré contre 0.25
Ouvrez le dimanche - REPRESENTANTS DEMANDÉS

le PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ
5^e A^{ve} de la République à Grand Magasin Dufayel
le meilleur marché de tout Paris

ENTRÉES PRINCIPALES :
7, boulevard Barbès (angle de la rue de la Nation) et 24, rue de Clignancourt (Métro Barbès)

Soldes d'ÉTÉ
Mardi 15 Juillet

PRIMES LE MARDI matin : 2 fr. pour achats de 50 fr. et au-dessus. | Apprendre en marchandises, pour achats faits avant midi.
5 fr. pour achats de 100 fr. et au-dessus.

Sans majoration ni intérêt, Ventes payables par Traités Mensuels ou Comptes courants aux mêmes prix qu'au Comptant.

BATIKS sont ceux de l'Atelier d'Art du PALAIS de la NOUVEAUTÉ
Modèles exclusifs en Écharpes - Foulards - Pochettes - Blouses - Robes - Dishabillés, etc.
(Rayon 6, Premier Étage sur Entresol)

Voir notre **RAYON de SPORTS** le plus Beau et le plus Complet de tout PARIS
Cycles, Motos, Automobiles des meilleures Marques
Photo, Voyage, Machines à coudre et Accessoires de tous genres

Le PALAIS de la NOUVEAUTÉ sera fermé le 14 Juillet jour de la Fête Nationale.



"UN DUBONNET"
à l'eau
rafraîchit et reconstitue

VERITABLES OCCASIONS AVEC 12 MOIS DE CREDIT

300 SALLES A MANGER Henri II style, chêne sculpté, avec buffet, larg. 1 m 15, table à allong. 6 chaises fond canot. Fabrication garantie. Les 8 pièces : 1475.
Franco port et emballage contre la 123.
Le solde : 11 mois à 123.

101 SALLES A MANGER Hollandaise, chêne ciré, avec buffet, larg. 1 m 20, table à allong. 6 chaises fond canot. Fabrication garantie. Les 8 pièces : 1375.
Franco port et emballage contre la 122.
Le solde : 11 mois à 122.

100 CHAMBRE 1/2 LOUIS XV noyer ciré, comp. de 1 armoire avec glace ovale, grand tiroir extérieur, larg. 0 50, lit de milieu larg. 1 m 30, table de nuit dessus marbre. 1 050.
Franco port et emballage contre la 87.50
Le solde : 11 mois à 87.50
La même version armoire. Supplément : 30.

MEUBLES DE TOUTS STYLES MEME PRIX QU'AU COMPTANT
Catalogues : Meubles et Literie franco sur demande
Demandez nos catalogues gratuits à : Appareils de Chauffage, Phonos, Instruments de musique, Cycles, Voitures d'enfants, Machines à coudre, Armes de chasse, Articles de ménage, etc. TOUT A CREDIT

PARIS-NEGOCE
9, RUE MARTEL, PARIS 10^e
VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION

N'achetez MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS, PENDULES, ORFÈVRES

sans consulter le CATALOGUE illustré de 2.000 dessins, qui est envoyé gratis et franco sur demande par

G. TRIBAUDEAU
Fabricant principal à BESANCON
6 Premiers Prix - 29 Médailles d'Or
aux Expositions de l'Orfèvrerie
La plus ancienne Fabrique Française vendant directement au Public.

ASTHMATIQUE GUÉRI en 1 Mois
contre toute espérance, indique Méthode gratuite
Dr DALICHOUX, 27, r. V. Hugo, 8115-COLOMBES (Seine)

LIT RÉGIONAL
27, Boulevard Rochechouart, Paris (9^e) Métro : Anvers
GRANDE RECLAME
Bases de Prix :
BUFFET chêne, table, chaise, complet. N° 255 du Catalogue Fr. 625
LIT fer, 2 personnes, et sommier... 110
Expéditions franco de port et d'emballage
REMANDEZ CATALOGUE GRATUIT

CHAMBRE A COUCHER
chêne ciré, 2 personnes, 595

CHANGEMENT D'ADRESSE DE NOS ABONNÉS
Nous prévenons nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande du journal et de 0 fr. 75 pour frais de réimpression de nouvelles bandes.

Le Mal de Dos La Pureté du Sang

On dit avec raison que la santé dépend de la pureté du sang. Or, il existe dans l'organisme deux filtres précieux du sang : les reins, dont la fonction est de chasser continuellement les poisons du corps. C'est pourquoi tant de personnes malades ou malades obtiennent parfois des transformations vraiment heureuses dans leur état en soignant leurs reins. Les Pilules Foster sont le médicament des reins ; elles les décongestionnent, rétablissent leurs fonctions et purifient le sang d'une façon parfaite. En faire l'essai c'est se sentir revivre et souvent voir disparaître, sans laisser de traces, le mal de dos, les douleurs dans les articulations, le rhumatisme, la sciatalgie, les maux dus à l'acide urique, les troubles urinaires, les enflures des chevilles et les symptômes que ressent la femme à la formation et au retour d'âge.

EN VENTE TOUTES PHARMACIES

OCCASIONS SENSATIONNELLES
CHOIX CONSIDÉRABLE DE MEUBLES
Styles ancien et Moderne, Art Nouveau

Plus de 300 MOBILIERS AU LIT DORÉ
10, Avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e
Métro : Jean-Jaurès : Téléphone : Nord 70-07

Superbe SALLE A MANGER
Renaissance chêne massif ciré
1 Buffet 5 portes sculptées 1 m 40,
1 Table à allong.
6 Chaises cuir,
1 Glace biseautée assortie,
1 Porte noiche
Tous nos articles peuvent être vendus séparément
12 pièces pour 1.325

Riches SALLES A MANGER Moderne
chêne massif patiné, argentier glaces biseautées. Complètes... 1.290

OUVERTURE DE NOS NOUVELLES ANNEXES
Venez nous visiter il y va de votre intérêt
Frais de déplacement entièrement remboursés

DEMANDEZ NOTRE IMPORTANT CATALOGUE
envoyé gratuitement, il vous sera utile.

EXPÉDITIONS JOURNALIÈRES PROVINCE ET ÉTRANGER
Superbe cadeau à tout acheteur

Ouvert tous les jours, le samedi jusqu'à 8 heures. Fermé le Dimanche

JOLIE CHAMBRE LOUIS XVI
chêne massif ciré
1 Armoire 2 portes chêne biseauté,
1 lit de milieu 1 m 35, 1 table de nuit marbre, 1 Sommier élastique, 1 matelas, 1 traversin 2 oreillers,
1 Couverture 1 Couvre-lit piqué,
2 Tapis, 2 chaises cuir, 1 toilette, 1 fauteuil, 1 glace, 1 parure de lit, 5 pièces, 2 tableaux-peint.
24 pièces pour 1.325

BELLE CHAMBRE Moderne
Acier verni et bronze ciré
Complète... 1.595

VELOS neufs, à tous prix. Trich. garde-boue, garants 5 ans
Homme : 260 fr. Dame : 260 fr. Course : 300 fr. Enfant : 250 fr.
FUSIL, perçus centraux : 210 fr. Hummeries avec Anson : 300 fr.
VOITURES d'enfants : poussette 100 fr. Cycles : 140 fr. Landau : 180 fr.
FUSIL GRAS : 50 fr. Revolver : 35 fr. Carabine : 70 fr. Canne-fusil : 35 fr.
VENTE AU COMPTANT et à CREDIT : Vélos en 12 mois : 18 fr. par mois ; Vélos d'enfant : 14 fr. 50 par mois ; Fusil : 35 fr. 50 par mois. Primes aux acheteurs.

PALAIS DE LITERIE ORNANO
Maison de Confiance
65, Boulevard Ornano, Paris-18^e
Métro : Simon et Porte de Châtouillet ; Tramway : 10 et 11
Par suite de l'agrandissement de nos magasins, nous offrons à notre fidèle clientèle

Une Superbe Chambre à coucher en bois Louis XV à 1295 francs
Une grande collection de chambres à coucher en bois Louis XV à 1450 fr.
UN MAGNIFIQUE CADEAU S'OFFRE À TOUT ACHETEUR

GRAND CHOIX DE SALLES A MANGER - Expédition franco de port et d'emballage dans toute la France
Joindre cette annonce à la commande

CYCLES A CREDIT
PEUGEOT, ALCOYON, S.A., DE DION BOUTON, AUTOMOTO
J.B. LOUVET, THOMANN - Machines à coudre "Excelsior"
ALCOYONNETTE et CYCLOMOTO PEUGEOT
CHARLES, 143, rue de Rennes, PARIS

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTE au Palais, le 30 juillet 1924, à 2 heures
IMMEUBLE DE RAPPORT A PARIS
AVENUE DE CLICHY, N° 42 Contenance : 256 m. env.
Mise à prix : 200.000 francs. S'adresser à M^{re} Christian Lahlou, avoué, 38, rue de Châteaudun ; M^{re} Plaignaud, Thiebaud, Prunier, Collet, Regnaud, avoués, à Paris.

VENTE au Palais, Paris, le 30 juillet 1924, à 2 heures
PROPRE AU PLESSIS-TREVISE (SEINE-ET-OISE)
Av. de Chenneviers. Libre de loc. M. à p. 40.000 fr.
S'ad. Henri Labat, av., 22, r. St-Dominique, Sabot, Paris.

VINCENNES PAVILLON avec jardin, av. République, 144. Lib. M. à p. 25.000 fr. Adj. au not. 30 juill. M^{re} Rivière, not. Paris, 24, B^e St-Denis.

AVANT TOUT ACHAT VISITEZ

"Le Chalet Parisien"
(Modèles 1924)

en BOIS doubles parois - en MAÇONNERIE
EN MATÉRIEAUX DE CHOIX

Depuis... 1.850 frs Depuis... 8.500 frs

Clefs en mains jusqu'à 20 kilomètres de Paris

FACILITÉS de PAIEMENT
Usine à la Courneuve

Livrables sous trois mois

Exposition permanente : 8, rue Victor-Considérant, 8, PARIS-14^e
OUVERT DIMANCHES ET FÊTES Métro : DENFERT-ROCHEREAU
CATALOGUE GRATIS AUX LECTEURS

LA REINE DES MONTRES

IMITANT L'OR A S'Y MÉPRENDRE
Mouvement 10 rubis régis avec précision et livrés avec garantie pendant 5 ans.
Vous pourrez en choisir le genre qui vous plaît pour homme, dame ou garçonnet dans L'ALBUM N° 23 GRATUIT
contenant plus de 1500 modèles de montres, réveils, pendules, bijoux, objets d'orfèvrerie expédiés directement au prix de fabrique.

Fabriques PETOLAT F^{rs} ANGUENOT
BESANCON (Doubs)
(Fab. à Besancon, Morlaix, Villers-le-Lac)
Médailles d'Or et Argent aux Concours de l'Orfèvrerie Nationale de Besancon.

VENTE au Palais, Paris, le 30 juillet 1924, à 2 heures
Mise à prix : 120.000 francs. S'adresser à M^{re} John Bonnet, notaire à Evian.

Adjudication étude Mauduit, not. à Conflans-Sainte-Honorine (S.-et-O.), le 30 juillet 1924, à 15 h. de :
2 PARCELLES de TERRE en nature de terroirs à l'usage de : 1^{re} à Conflans-Sainte-Honorine. Cont. 25 a. 83 c. M. à p. : 12.915 fr. 2^e à Herblay. Cont. 12 a. M. à p. : 5.000 fr. S'ad. à M^{re} Lory, avoué, 88, rue Vannerie, à Dijon, et audit M^{re} Mauduit.

Adj. Justice de paix Aubervilliers, 31 juillet, à 14 h.
rue des Postes, 32 et 42, et rue Solferino, 42. Rev. br. susc. augm. 6.492, 10.850 et 11.880 fr. M. à p. : 50.000, 70.000 et 90.000 fr. M^{re} Saintville, not. Aubervilliers.

MANÈVRES de 20 à 40 ans, célibataires, ro-lage, sont demandés aux Fonderies de Rostères (3 km gare Saint-Florent-sur-Cher, ligne Paris-Montluçon, autobus). Travail assuré. Conditions : appoints, 18 fr. ; salaires moyens à la tâche, 22 fr. 30, après apprentissage. Logés en dortoirs, 8 à 14 fr. par mois, ou hôtel, confort moderne, 1 fr. 25 à 1 fr. 50 par jour ; nourriture au restaurant, 6 fr. par jour, 3 repas. On demande également EBREURS. Ecrire : Directeur technique des Usines de Rostères par Lunery (Cher).

ESTOMAC (Maladies d') facilement et à peu de frais GUÉRISSE par les EUPHÉS DUPEYROUX. Méthode gratis et franco sur demande au Dr Dupeyrou, 5, Square de Messine, Paris, avec nombreuses attestations et Questionnaire pour Consultation Gratuite.

EPILEPTIQUES
MAINTENANT VOUS GUÉRISSEZ
N'HÉSITEZ PAS à demander au Laboratoire du Sud-Est, à St-Priest (Isère), les preuves gratuites de la guérison de l'EPILEPSIE et MALADIES NERVEUSES. Adresse : Laboratoire du Sud-Est, à St-Priest (Isère).

Paris, HENRY, imprimeur-gérant, 18, r. d'Enghien.